

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 935****19 juin 2002****SOMMAIRE**

<b>A &amp; J. Dossche (Luxembourg) S.A., Luxembourg..</b>	<b>44864</b>	<b>Deurne Business Promotion S.A., Luxembourg ..</b>	<b>44859</b>
<b>A &amp; J. Dossche (Luxembourg) S.A., Luxembourg..</b>	<b>44864</b>	<b>Deurne Business Promotion S.A., Luxembourg ..</b>	<b>44861</b>
<b>A. Diffusion, S.à r.l., Luxembourg.....</b>	<b>44870</b>	<b>DT (Luxembourg) S.A. ....</b>	<b>44839</b>
<b>Ampax S.A., Luxembourg.....</b>	<b>44859</b>	<b>Eagles Wings Resources (International) S.A. ....</b>	<b>44866</b>
<b>Antony Couleurs, S.à r.l., Merttert .....</b>	<b>44836</b>	<b>Eindhoven Securities S.A., Luxembourg .....</b>	<b>44850</b>
<b>Arden Industries Corporation Holding S.A. ....</b>	<b>44839</b>	<b>Electricité Reisch S.A., Luxembourg .....</b>	<b>44857</b>
<b>Arsag Holding S.A., Luxembourg.....</b>	<b>44865</b>	<b>Energie Electrique, S.à r.l., Luxembourg .....</b>	<b>44869</b>
<b>Au Palais des Fruits Lux S.A., Luxembourg .....</b>	<b>44835</b>	<b>EnerSys Holdings (Luxembourg), S.à r.l., Luxem- bourg.....</b>	<b>44844</b>
<b>B.L.I. Participations S.A., Luxembourg .....</b>	<b>44846</b>	<b>Ersa, S.à r.l., Luxembourg .....</b>	<b>44852</b>
<b>Banque Banespa International S.A., Luxembourg .</b>	<b>44857</b>	<b>Euro Property Finance Holding S.A., Luxembourg</b>	<b>44879</b>
<b>BI.CI.DI. International S.A., Luxembourg.....</b>	<b>44867</b>	<b>Expand Santé International, S.à r.l. ....</b>	<b>44869</b>
<b>Bonaria Frères, S.à r.l., Esch-sur-Alzette.....</b>	<b>44838</b>	<b>Fiamm International S.A., Luxembourg .....</b>	<b>44860</b>
<b>Bonaria Frères, S.à r.l., Esch-sur-Alzette.....</b>	<b>44838</b>	<b>Finchley Holding S.A.....</b>	<b>44865</b>
<b>Bonaria Frères, S.à r.l., Esch-sur-Alzette.....</b>	<b>44838</b>	<b>FMC Finance S.à r.l. Luxembourg - IV, Luxem- bourg.....</b>	<b>44842</b>
<b>Bonaria Frères, S.à r.l., Esch-sur-Alzette.....</b>	<b>44838</b>	<b>FMC Finance S.à r.l. Luxembourg - V, Luxem- bourg.....</b>	<b>44841</b>
<b>Brainscape Holding S.A., Luxembourg .....</b>	<b>44846</b>	<b>Fortuna Banque S.C., Luxembourg .....</b>	<b>44841</b>
<b>Brendon S.A., Luxembourg .....</b>	<b>44836</b>	<b>Fregaton S.A., Luxembourg .....</b>	<b>44853</b>
<b>Brendon S.A., Luxembourg .....</b>	<b>44837</b>	<b>Furio, S.à r.l., Luxembourg .....</b>	<b>44854</b>
<b>Brendon S.A., Luxembourg .....</b>	<b>44837</b>	<b>GAP-Meta4 Partners, L.L.C., S.C.A., Luxembourg</b>	<b>44862</b>
<b>Brendon S.A., Luxembourg .....</b>	<b>44837</b>	<b>GAP-Richter Partners, L.L.C. and Company, SCA, Luxembourg.....</b>	<b>44861</b>
<b>Brendon S.A., Luxembourg .....</b>	<b>44837</b>	<b>GAP-Richter Partners, L.L.C. SCA, Luxembourg.</b>	<b>44861</b>
<b>Brendon S.A., Luxembourg .....</b>	<b>44837</b>	<b>Garoupe Investissement S.A. ....</b>	<b>44865</b>
<b>Brendon S.A., Luxembourg .....</b>	<b>44837</b>	<b>Giloanne S.A., Frisange .....</b>	<b>44849</b>
<b>Büro-Montageservice, G.m.b.H., Esch an der Al- zette .....</b>	<b>44874</b>	<b>Global Air Movement (Luxembourg), S.à r.l., Lu- xembourg .....</b>	<b>44862</b>
<b>Büro-Montageservice, G.m.b.H., Esch-sur-Alzette.</b>	<b>44875</b>	<b>Gotra, G.m.b.H., Wecker .....</b>	<b>44835</b>
<b>C.I.P.E., Compagnie Internationale de Participa- tions Etrangères S.A., Luxembourg.....</b>	<b>44862</b>	<b>Gotra, G.m.b.H., Wecker .....</b>	<b>44835</b>
<b>(La) Capite S.A., Luxembourg .....</b>	<b>44840</b>	<b>H.R. Participations S.A., Luxembourg.....</b>	<b>44848</b>
<b>Chanteloup Holding S.A., Luxembourg.....</b>	<b>44863</b>	<b>Hapolux S.A.....</b>	<b>44840</b>
<b>Chasseur Robert S.A., Differdange .....</b>	<b>44842</b>	<b>HDM Holding (Luxembourg) S.A. ....</b>	<b>44836</b>
<b>Cogetra, S.à r.l., Esch-sur-Alzette .....</b>	<b>44870</b>	<b>Himamia S.A.....</b>	<b>44864</b>
<b>Colorado Trust S.A., Luxembourg.....</b>	<b>44868</b>	<b>Hoparfin S.A., Luxembourg .....</b>	<b>44848</b>
<b>Colorado Trust S.A., Luxembourg.....</b>	<b>44868</b>	<b>Hoparlux S.A., Luxembourg .....</b>	<b>44843</b>
<b>Colorado Trust S.A., Luxembourg.....</b>	<b>44869</b>	<b>I.T.E. S.A., Ingénierie Technique et Electrique S.A., Luxembourg .....</b>	<b>44866</b>
<b>Contipar S.A., Luxembourg .....</b>	<b>44850</b>	<b>Ichdrasil S.A., Luxembourg.....</b>	<b>44863</b>
<b>Courcelles Investments Holding S.A., Luxem- bourg.....</b>	<b>44849</b>		
<b>D.S.L.-Security, S.à r.l., Wasserbillig .....</b>	<b>44870</b>		

Ichima Investments S.A., Luxembourg . . . . .	44852	Participations Techniques S.A.H., Luxembourg . .	44851
Idées Urbaines Europe S.A., Luxembourg . . . . .	44858	Participations Techniques S.A.H., Luxembourg . .	44851
Imprimerie Moulin, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	44868	Planetarium Advisor S.A., Luxembourg . . . . .	44841
Kerbell Holding S.A., Luxembourg . . . . .	44845	Pollone S.A., Luxembourg . . . . .	44871
KMC Holding S.A., Luxembourg . . . . .	44835	Posada S.A., Luxembourg . . . . .	44867
Kop Maeder Egli S.A., Luxembourg . . . . .	44857	Promotions CT, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .	44867
Kop Maeder Egli S.A., Luxembourg . . . . .	44858	Promotions CT, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .	44867
Laboratoires Homéopathiques du Luxembourg, Foetz . . . . .	44864	(D')Riviera, S.à r.l., Bereldange . . . . .	44836
Luxembourg Investments Holding S.A., Luxem- bourg . . . . .	44834	Robland S.A., Luxembourg . . . . .	44845
Luxembourg Investments Holding S.A., Luxem- bourg . . . . .	44834	Roucom Luxembourg S.A. . . . .	44850
Mada Invest S.A., Luxembourg . . . . .	44871	Royal Cruise Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	44842
Mariz Holding S.A., Luxembourg . . . . .	44835	SIT Group S.A., Luxembourg . . . . .	44862
Maxence, S.à r.l., Eischen . . . . .	44870	Sinvar Holding S.A., Luxembourg . . . . .	44853
Maybe S.A., Luxembourg . . . . .	44855	Société Immobilière Vieilles Demeures S.A., Luxembourg . . . . .	44860
MCO Import, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	44872	Sport Craft S.A., Luxembourg . . . . .	44876
Meaco S.A.H., Luxembourg . . . . .	44870	Svenska Handelsbanken S.A., Luxembourg . . . . .	44871
Middelkerke Investments S.A., Luxembourg . . . . .	44861	Svenska Handelsbanken S.A., Luxembourg . . . . .	44871
Middelkerke Investments S.A., Luxembourg . . . . .	44861	Technologies Industrielles Européennes S.A., Luxembourg . . . . .	44856
Mon S.A., Strassen . . . . .	44853	Telecom Italia Lab General Partner, Luxembourg	44846
Monta S.A., Luxembourg . . . . .	44875	Télécom Italia Lab S.A., Luxembourg . . . . .	44847
Montage 2000, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	44856	The Montefiori Group, Luxembourg . . . . .	44838
Montage 2000, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	44856	Tinkelman S.A., Luxembourg . . . . .	44845
Newworld City Web S.A. . . . .	44844	Transdanubia Spedition A.G., Bettembourg . . . . .	44843
Newworld City Web S.A. . . . .	44844	Via Com Holding S.A.H., Luxembourg . . . . .	44854
O-Two S.A. . . . .	44840	Via Com S.A., Luxembourg . . . . .	44858
Overtime S.A., Luxembourg . . . . .	44843	Via Com S.A., Luxembourg . . . . .	44858
P.W.S. S.A., Luxembourg . . . . .	44855	Via Com S.A., Luxembourg . . . . .	44859
P.W.S. S.A., Luxembourg . . . . .	44855	Vincent Services S.A., Luxembourg . . . . .	44852
Participations Techniques S.A.H., Luxembourg . .	44851	Weis Transports S.A., Strassen . . . . .	44854
		Wellington Solutions Group, S.à r.l. . . . .	44839

### LUXEMBOURG INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 20.479.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 11 septembre 2001 à 10.00 heures à Luxembourg*

- Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes vient à échéance à la présente assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes sortants pour une période qui viendra à échéance à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31 décembre 2001.

Copie certifiée conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2002, vol. 566, fol. 17, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24813/009/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2002.

### LUXEMBOURG INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 20.479.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 26 mars 2002, vol. 566, fol. 17, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mars 2002.

FIDUPAR

Signatures

(24823/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2002.

**AU PALAIS DES FRUITS LUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1260 Luxembourg, 100, rue de Bonnevoie.

---

Les statuts coordonnés de la prédite société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
(21445/203/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

---

**MARIZ HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 61.660.

---

*Extrait de résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 25 mars 2002*

- Le capital social de LUF 1.250.000,- est converti en Euro avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2002. Le nouveau capital se chiffre donc à EUR 30.986,69 et est représenté par 1.250 actions sans désignation de valeur nominale.

- Le capital autorisé de la société fixé à LUF 5.000.000,- est de même converti en Euros, pour être établi à EUR 123.946,76 qui pourra être représenté par des actions sans désignation de valeur nominale.

Luxembourg, le 25 mars 2002.

Certifié sincère et conforme

Pour MARIZ HOLDING S.A.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2002, vol. 566, fol. 19, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24559/696/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**KMC HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.

R. C. Luxembourg B 34.729.

---

Monsieur Markus Pieper, Graf Stauffenberg Strasse, 41, D-6600 Sarrebruck a démissionné de son poste d'administrateur en date du 13 mars 2002.

Pour inscription

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2002, vol. 566, fol. 10, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24565/696/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**GOTRA, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6868 Wecker, 18, Duchscherstrooss.

R. C. Luxembourg B 37.664.

---

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2002, vol. 566, fol. 19, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2002.

(24660/720/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**GOTRA, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6868 Wecker, 18, Duchscherstrooss.

R. C. Luxembourg B 37.664.

---

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2002, vol. 566, fol. 19, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2002.

(24661/720/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**D'RIVIERA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7240 Bereldange, 1A, route de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 68.008.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale des Associés tenue en date du 21 février 2002*

Suite à l'Assemblée Générale des Associés, la gérante technique de la société à responsabilité limitée D'RIVIERA est:  
- Madame Maria Carella - Simone, demeurant à Berchem, 16, rue de la Montée

*Définition de la manière d'engager la société*

L'Assemblée Générale des Associés décide que la société est valablement engagée par la signature individuelle de la gérante technique.

Luxembourg, le 21 février 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2002, vol. 566, fol. 14, case 5. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(24659/720/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**ANTONY COULEURS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6686 Merttert, 51, route de Wasserbillig.  
R. C. Luxembourg B 50.060.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2002, vol. 566, fol. 14, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2002.

(24675/720/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**HDM HOLDING (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 46.426.

*Avis de dénonciation d'une convention de domiciliation et de management*

Conformément à l'article 3 de la loi du 12 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, nous vous informons de la dénonciation de la convention de domiciliation et de management conclue le 1<sup>er</sup> juillet 1998 pour une durée indéterminée entre les sociétés:

PADT EN VAN KRALINGEN TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

R. C. Luxembourg B 64.765

Siège social:

10, boulevard Grande-Duchesse Charlotte

L-1330 Luxembourg

Et

HDM HOLDING (LUXEMBOURG) S.A.

R. C. Luxembourg B 46.426

Siège social:

54, rue de Cessange

L-1320 Luxembourg

PADT EN VAN KRALINGEN TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2002, vol. 565, fol. 11, case 9. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(24676/763/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**BRENDON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1936 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 21.241.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2002, vol. 566, fol. 14, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2002.

(24662/720/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**BRENDON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1936 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 21.241.

—  
Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2002, vol. 566, fol. 14, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2002.

(24663/720/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**BRENDON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1936 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 21.241.

—  
Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2002, vol. 566, fol. 14, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2002.

(24664/720/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**BRENDON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1936 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 21.241.

—  
Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2002, vol. 566, fol. 14, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2002.

(24665/720/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**BRENDON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1936 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 21.241.

—  
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2002, vol. 566, fol. 14, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2002.

(24666/720/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**BRENDON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1936 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 21.241.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2002, vol. 566, fol. 14, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2002.

(24667/720/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**BRENDON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1936 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 21.241.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2002, vol. 566, fol. 14, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2002.

(24668/720/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**BRENDON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1936 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 21.241.

Le bilan au 20 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2002, vol. 566, fol. 14, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2002.

(24669/720/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**BONARIA FRERES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4002 Esch-sur-Alzette, 67, rue Zénon Bernard.  
R. C. Luxembourg B 8.567.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2002, vol. 566, fol. 14, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2002.

(24671/720/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**BONARIA FRERES, S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4002 Esch-sur-Alzette, 67, rue Zénon Bernard.  
R. C. Luxembourg B 8.567.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2002, vol. 566, fol. 14, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2002.

(24672/720/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**BONARIA FRERES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4002 Esch-sur-Alzette, 67, rue Zénon Bernard.  
R. C. Luxembourg B 8.567.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2002, vol. 566, fol. 14, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2002.

(24673/720/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**BONARIA FRERES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4002 Esch-sur-Alzette, 67, rue Zénon Bernard.  
R. C. Luxembourg B 8.567.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2002, vol. 566, fol. 14, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2002.

(24674/720/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**THE MONTEFIORI GROUP.**

Siège social: L-2324 Luxembourg, 6, avenue Pescatore.  
R. C. Luxembourg B 77.150.

Le bilan au 30 septembre 2001, enregistré à Luxembourg, en mars 2002, vol. 568, fol. 28, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, mars 2002.

(24743/309/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

Signature.

**DT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 46.510.

*Avis de dénonciation d'une convention de domiciliation et de management*

Conformément à l'article 3 de la loi du 12 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, nous vous informons de la dénonciation de la convention de domiciliation et de management conclue le 1<sup>er</sup> juillet 1998 pour une durée indéterminée entre les sociétés:

PADT EN VAN KRALINGEN TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

R. C. Luxembourg B 64.765

Siège social:

10, boulevard Grande-Duchesse Charlotte

L-1330 Luxembourg

Et

DT (LUXEMBOURG) S.A.

R. C. Luxembourg B 46.510

Siège social:

54, rue de Cessange

L-1320 Luxembourg

PADT EN VAN KRALINGEN TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2002, vol. 565, fol. 11, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24677/763/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**ARDEN INDUSTRIES CORPORATION HOLDING S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 70.923.

*Avis de dénonciation d'une convention de domiciliation et de management*

Conformément à l'article 3 de la loi du 12 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, nous vous informons de la dénonciation de la convention de domiciliation et de management conclue le 21 octobre 1999 pour une durée indéterminée entre les sociétés:

PADT EN VAN KRALINGEN TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

R. C. Luxembourg B 64.765

Siège social:

10, boulevard Grande-Duchesse Charlotte

L-1330 Luxembourg

Et

ARDEN INDUSTRIES CORPORATION HOLDING S.A.

R. C. Luxembourg B 70.923

Siège social:

54, rue de Cessange

L-1320 Luxembourg

PADT EN VAN KRALINGEN TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2002, vol. 565, fol. 11, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24678/763/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**WELLINGTON SOLUTIONS GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

R. C. Luxembourg B 83.733.

Le siège de la société au 5, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg, est dénoncé avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 26 mars 2002.

*Pour la société domiciliataire*

OOSTVOGELS & DE MEESTER

*Avocats à la Cour*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2002, vol. 566, fol. 27, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24710/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**HAPOLUX S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 51.444.

*Avis de dénonciation d'une convention de domiciliation et de management*

Conformément à l'article 3 de la loi du 12 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, nous vous informons de la dénonciation de la convention de domiciliation et de management conclue le 31 juillet 1998 pour une durée indéterminée entre les sociétés:

PADT EN VAN KRALINGEN TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

R. C. Luxembourg B 64.765

Siège social:

10, boulevard Grande-Duchesse Charlotte

L-1330 Luxembourg

Et

HAPOLUX S.A.

R. C. Luxembourg B 51.444

Siège social:

54, rue de Cessange

L-1320 Luxembourg

PADT EN VAN KRALINGEN TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2002, vol. 565, fol. 11, case 9. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(24679/763/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**O-TWO S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 77.929.

*Avis de dénonciation d'une convention de domiciliation et de management*

Conformément à l'article 3 de la loi du 12 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, nous vous informons de la dénonciation de la convention de domiciliation et de management conclue le 4 octobre 2000 pour une durée indéterminée entre les sociétés:

PADT EN VAN KRALINGEN TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

R. C. Luxembourg B 64.765

Siège social:

10, boulevard Grande-Duchesse Charlotte

L-1330 Luxembourg

Et

O-TWO S.A.

R. C. Luxembourg B 77.929

Siège social:

54, rue de Cessange

L-1320 Luxembourg

PADT EN VAN KRALINGEN TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2002, vol. 565, fol. 11, case 9. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(24680/763/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**LA CAPITE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 68.183.

Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2002, vol. 566, fol. 23, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2002.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(24720/793/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**PLANETARIUM ADVISOR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 59.791.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 15 mars 2002 a décidé de répartir le bénéfice distribuable (bénéfice de l'exercice de Euro 546.710, augmenté du bénéfice reporté de Euro 9.136) s'élevant à Euro 555.846 de la façon suivante:

dividende . . . . .	540.000 Euro
report à nouveau. . . . .	15.846 Euro

L'assemblée a renouvelé le mandat d'administrateur de Messieurs Félix Arnold, Roberto Berti, Umberto Trabaldo Togna et Giovanni Rickenbach pour une période d'un an se terminant lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires devant se tenir en mars 2003.

Par ailleurs, l'assemblée a nommé à la fonction de Commissaire aux Comptes, ERNST & YOUNG, Luxembourg pour la même période d'un an.

Pour PLANETARIUM ADVISOR S.A.

Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2002, vol. 566, fol. 24, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24682/006/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

**FMC FINANCE S.à r.l. LUXEMBOURG - V, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-1258 Luxembourg, 29, rue Jean-Pierre Brasseur.

H. R. Luxemburg B 82.632.

Durch Beschluss des alleinigen Geschäftsführers der Gesellschaft Herrn Dr. Andrea Stopper vom 15. März 2002 ist Frau Gabriele Dux, wohnhaft in Luxemburg, bevollmächtigt worden, die folgenden administrativen Geschäftstätigkeiten der Gesellschaft wahrzunehmen und die Gesellschaft im Zusammenhang mit diesen Geschäftstätigkeiten zu vertreten:

1. Erhalt und Inempfangnahme jeglicher Korrespondenz, Postsendungen, Pakete, Päckchen, ob als Einschreiben oder nicht, einschliesslich Sendungen mit erklärtem Wert, Ausstellung von Empfangsbestätigungen und Quittungen

2. Weiterleitung solcher Korrespondenz, Postsendungen, Pakete, Päckchen an die betroffenen Personen bzw. Gruppengesellschaften

3. Vertretung der Gesellschaft im Umgang mit der Post & Telekom, Banken, Steuerbehörden, dem Handelsregister sowie allen staatlichen und kommunalen Behörden

4. Treffen aller notwendigen Veranlassungen bei allen behördlichen Formalitäten denen die Gesellschaft in Luxemburg genügen muss

5. Vornahme der gesetzlich vorgeschriebenen Veröffentlichungen im Namen der Gesellschaft (Anzeigen zu Gesellschafterversammlungen und Sitzungen der Geschäftsführung, Jahresabschlüsse, Gewinn und Verlustrechnungen)

6. Zahlung von Steuern, Abgaben, Kosten auf Basis der Steuererklärungen der Gesellschaft

7. Buchführung der Gesellschaft und Veranlassung der notwendigen Massnahmen zur Vorbereitung der Jahresabschlüsse der Gesellschaft sowie von Gesellschafterversammlungen und Sitzungen der Geschäftsführung sowie Anforderung und Erstellung aller diesbezüglich notwendigen Dokumente und Informationen

Zur Hinterlegung beim Handelsregister und Veröffentlichung im Mémorial, Amtsblatt von Luxemburg

Luxemburg, den 25. März 2002

Unterschrift.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2002, vol. 566, fol. 24, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24683/280/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

**FORTUNA BANQUE S.C., Société Coopérative.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 130-132, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 7.143.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2002, vol. 566, fol. 18, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2002.

N. Rollinger

Administrateur-Directeur

(24691/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

**FMC FINANCE S.à r.l. LUXEMBOURG - IV, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-1258 Luxembourg, 29, rue Jean-Pierre Brasseur.

H. R. Luxembourg B 82.631.

Durch Beschluss des alleinigen Geschäftsführers der Gesellschaft Herrn Dr. Andrea Stopper vom 15. März 2002 ist Frau Gabriele Dux, wohnhaft in Luxemburg, bevollmächtigt worden, die folgenden administrativen Geschäftstätigkeiten der Gesellschaft wahrzunehmen und die Gesellschaft im Zusammenhang mit diesen Geschäftstätigkeiten zu vertreten:

1. Erhalt und Inempfangnahme jeglicher Korrespondenz, Postsendungen, Pakete, Päckchen, ob als Einschreiben oder nicht, einschliesslich Sendungen mit erklärtem Wert, Ausstellung von Empfangsbestätigungen und Quittungen

2. Weiterleitung solcher Korrespondenz, Postsendungen, Pakete, Päckchen an die betroffenen Personen bzw. Gruppengesellschaften

3. Vertretung der Gesellschaft im Umgang mit der Post & Telekom, Banken, Steuerbehörden, dem Handelsregister sowie allen staatlichen und kommunalen Behörden

4. Treffen aller notwendigen Veranlassungen bei allen behördlichen Formalitäten denen die Gesellschaft in Luxemburg genügen muss

5. Vornahme der gesetzlich vorgeschriebenen Veröffentlichungen im Namen der Gesellschaft (Anzeigen zu Gesellschafterversammlungen und Sitzungen der Geschäftsführung, Jahresabschlüsse, Gewinn und Verlustrechnungen)

6. Zahlung von Steuern, Abgaben, Kosten auf Basis der Steuererklärungen der Gesellschaft

7. Buchführung der Gesellschaft und Veranlassung der notwendigen Massnahmen zur Vorbereitung der Jahresabschlüsse der Gesellschaft sowie von Gesellschafterversammlungen und Sitzungen der Geschäftsführung sowie Anforderung und Erstellung aller diesbezüglich notwendigen Dokumente und Informationen

Zur Hinterlegung beim Handelsregister und Veröffentlichung im Mémorial, Amtsblatt von Luxemburg

Luxemburg, den 25. März 2002.

Unterschrift.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2002, vol. 566, fol. 24, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24684/280/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**ROYAL CRUISE HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 76.183.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 14 mars 2002*

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 6 mars 2002 que Monsieur Stelios Kiliaris, Vice-Président, demeurant 87, Akti Miaouli à GR-185 38 Piraeus, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 14 mars 2002, le conseil d'administration coopte en remplacement Monsieur Ioannis Pantazis, Vice-Président, demeurant 87, Akti Miaouli à GR-185 38 Piraeus.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit.

- Theodoros Chadios, Secrétaire/Trésorier, demeurant 87, Akti Miaouli à GR-185 38 Piraeus;

- George Potamianos, Président, demeurant 87, Akti Miaouli à GR-185 38 Piraeus;

- Ioannis Pantazis, Vice-Président, demeurant 87, Akti Miaouli à GR-185 38 Piraeus.

Luxembourg, le 14 mars 2002.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

G. Potamianos / I. Pantazis / T. Chadios

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2002, vol. 566, fol. 18, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24688/595/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**CHAUSSEUR ROBERT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4599 Differdange, 42-47, rue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 67.829.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2001, vol. 321, fol. 95, case 74, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Administrateur-Délégué

(24708/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**TRANSDANUBIA SPEDITION A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-3225 Bettembourg, Zone Industrielle Scheleck.

R. C. Luxembourg B 25.695.

1. Monsieur Roland Külzer, Speditionskaufmann, demeurant à D-54456 Tawern, Onsdorferstrasse 34, a été nommé administrateur-délégué, chargé de la gestion journalière de la société avec le pouvoir de l'engager ensemble avec un deuxième administrateur.

2. Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire, qui statuera sur les comptes annuels de l'exercice 2001, les personnes suivantes sont mandataires de la société:

*Conseil d'Administration:*

1. Monsieur Roland Külzer, prénommé, administrateur-délégué (en remplacement de Messieurs Helmut Sperl et Andreas Sylvester Grad, démissionnaires).

2. Monsieur Bernard Wiggers, Speditionskaufmann, demeurant à CH-9011 St. Gallen, Etzelbuntstrasse 10 (en remplacement de Madame Edita Grad-Josel, démissionnaire).

3. Monsieur Mag. Günther Wilfried Schönauer, Jurist, demeurant à A-1040 Wien, Johann-Strauss-Gasse 23/28 (en remplacement de Monsieur Franz S. Grad, démissionnaire).

*Commissaire aux comptes*

la société à responsabilité limitée INTERDAUDIT, S.à r.l. avec siège à L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie.

Luxembourg, le 25 mars 2002.

Pour avis sincère et conforme

Pour TRANSDANUBIA SPEDITION A.G.

KPMG Experts Comptables

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2002, vol. 566, fol. 28, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24687/537/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

**HOPARLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 69.800.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 18 mars 2002*

Monsieur Yves Schmit a démissionné de son poste d'administrateur, avec effet immédiat.

En date du 18 mars 2002, le conseil d'administration coopte en remplacement Maître Tom Felgen, avocat-avoué, demeurant à Luxembourg.

Le conseil d'administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le conseil d'administration se compose dès lors comme suit:

- Faltz René

- Bittler Carine

- Felgen Tom

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2002, vol. 566, fol. 21, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24692/794/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

**OVERTIME S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 10, rue Pierre d'Aspelt.

R. C. Luxembourg B 75.565.

Le bilan abrégé au 31 juillet 2001, enregistré à Luxembourg, vol. 566, fol. 20, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Administrateurs

(24737/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

**NEWORLD CITY WEB S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 57.268.

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation entre:

Société domiciliée: NEWORLD CITY WEB S.A.

Société Anonyme

5, rue Eugène Ruppert

L-2453 Luxembourg

R. C. Luxembourg: B 57.268

et

Domiciliaire: BBL TRUST SERVICES LUXEMBOURG

Société Anonyme

5, rue Eugène Ruppert

L-2453 Luxembourg

R. C. Luxembourg: B 53.097

a pris fin avec effet au 25 mars 2002

Fait à Luxembourg, le 25 mars 2002.

BBL TRUST SERVICES LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2002, vol. 566, fol. 18, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24689/595/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**NEWORLD CITY WEB S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 57.268.

Il résulte de lettres adressées à la société en date du 25 mars 2002, que la société CORPORATE COUNSELORS LTD, ayant son siège social P.O. Box 3175, Road Town à Tortola aux Iles Vierges Britanniques et la société CORPORATE MANAGEMENT CORP, ayant son siège social P.O. Box 3175, Road Town à Tortola aux Iles Vierges Britanniques ont démissionné de leur poste d'administrateur de la société avec effet immédiat.

Il résulte également d'une lettre adressée à la société en date du 25 mars 2002 que Monsieur Lex Benoy, réviseur d'entreprises, demeurant 13, rue Jean Bertholet à L-1233 Luxembourg, a démissionné de son poste de commissaire aux comptes de la société avec effet immédiat.

BBL TRUST SERVICES LUXEMBOURG a dénoncé par lettre datée du 25 février 2002 tout office de domiciliation de ladite société, avec préavis d'un mois.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 2002.

BBL TRUST SERVICES LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2002, vol. 566, fol. 18, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24690/595/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**EnerSys Holdings (Luxembourg), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2613 Luxembourg, 5, place du Théâtre.

## Associés

A biffer:

EnerSys European Holding Co, ayant son siège social à c/o CT Corporation, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, United States of America.

A inscrire:

EnerSys Cayman L.P. ayant son siège social à c/o Walkers SPV Limited, PO Box 908GT, Mary Street, George Town, Grand Cayman Islands représentée par EnerSys Delaware LLC I, ayant son siège social à c/o CT Corporation, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, United States of America, agissant en tant que «General Partner» de EnerSys Cayman L.P.,

Toute inscription contraire est à rayer.

Luxembourg, le 27 mars 2002.

Pour réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2002, vol. 566, fol. 27, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24711/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**KERBELL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 74.720.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d Administration tenue le 18 mars 2002*

Monsieur Yves Schmit a démissionné de son poste d'administrateur, avec effet immédiat.

En date du 18 mars 2002, le conseil d'administration coopte en remplacement Maître Tom Felgen, avocat-avoué, demeurant à Luxembourg.

Le conseil d'administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le conseil d'administration se compose dès lors comme suit:

- Faltz René

- Bittler Carine

- Felgen Tom

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2002, vol. 566, fol. 21, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24693/794/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**ROBLAND S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 78.506.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d Administration tenue le 18 mars 2002*

Monsieur Yves Schmit a démissionné de son poste d'administrateur, avec effet immédiat.

En date du 18 mars 2002, le conseil d'administration coopte en remplacement Maître Tom Felgen, avocat-avoué, demeurant à Luxembourg.

Le conseil d'administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le conseil d'administration se compose dès lors comme suit:

- Faltz René

- Bittler Carine

- Felgen Tom

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2002, vol. 566, fol. 21, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24694/794/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**TINKELMAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1117 Luxembourg, 31, rue Albert 1er.  
R. C. Luxembourg B 81.598.

Il résulte d'une réunion du conseil d'administration tenue en date au 25 février 2002;

Que Monsieur Johan Mevesen, juriste, demeurant à 94A, Heuvenstraat B-3520 Zonhoven, a été coopté administrateur de la société en remplaçant Mme. Géraldine Gérard, démissionnaire.

La cooptation sera soumise à la prochaine assemblée générale des actionnaires pour ratification.

Pour inscription

Pour publication

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2002, vol. 566, fol. 19, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24704/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**BRAINSCAPE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 84.133.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d Administration tenue le 18 mars 2002*

Monsieur Yves Schmit a démissionné de son poste d'administrateur, avec effet immédiat.

En date du 18 mars 2002, le conseil d'administration coopte en remplacement Maître Tom Felgen, avocat-avoué, demeurant à Luxembourg.

Le conseil d'administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le conseil d'administration se compose dès lors comme suit:

- Carine Bittler
- René Faltz
- Tom Felgen

Pour extrait conforme

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2002, vol. 566, fol. 21, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(24695/794/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**B.L.I. PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 83.020.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d Administration tenue le 18 mars 2002*

Monsieur Yves Schmit a démissionné de son poste d'administrateur, avec effet immédiat.

En date du 18 mars 2002, le conseil d'administration coopte en remplacement Maître Tom Felgen, avocat-avoué, demeurant à Luxembourg.

Le conseil d'administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le conseil d'administration se compose dès lors comme suit:

- Hottinger Jean-Philippe
- Bittler Carine
- Felgen Tom

Pour extrait conforme

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2002, vol. 566, fol. 21, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(24696/794/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**TELECOM ITALIA LAB GENERAL PARTNER.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 12-14, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 80.995.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social à Luxembourg le 6 mars 2002.*

*Bureau*

La séance est ouverte à 9.00 heures sous la Présidence de Madame Stefania Saini.

Madame le Président désigne comme secrétaire Madame Maria Cristina Ruberti.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Emanuela Martinelli.

*Composition*

Sont présents ou représentés les actionnaires mentionnés à la liste de présence signée par les actionnaires ou par leur mandataire avant l'ouverture de la séance.

Il résulte de la liste de présence que 3.000 d'actions, soit la totalité, sont représentées.

La liste de présence est clôturée et signée par les membres du bureau et restera annexée au présent procès-verbal avec les procurations des actionnaires paraphées ne varietur.

*Exposé du Président*

Madame le Président expose que la présente Assemblée a pour ordre du jour:

1. Election définitive d'un Administrateur coopté;
2. Omissis;
3. Omissis;
4. Omissis;
5. Omissis;
6. Omissis.

*Constatation de la validité de l'Assemblée*

Tous les faits exposés par Madame le Président sont vérifiés et reconnus exacts par l'Assemblée; celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les objets à l'ordre du jour.

*Délibération*

- 1) Omissis.
- 2) Omissis.
- 3) Omissis.

Après discussion, elle prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée Générale décide de procéder à la nomination définitive de Monsieur Sebastiano Crespi en tant qu'administrateur, cooptée de la part du Conseil d'Administration en date du 19 juillet 2001. Le mandat du nouvel administrateur prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2004.

Omissis  
Omissis  
Omissis  
Omissis

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9.35 heures.

TELECOM ITALIA LAB GENERAL PARTNER

S. Saini

*Président*

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2002, vol. 566, fol. 19, case 8. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(24706/000/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**TELECOM ITALIA LAB.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 12-14, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 80.614.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social à Luxembourg le 6 mars 2002.*

*Bureau*

La séance est ouverte à 8.00 heures sous la Présidence de Madame Roberta Lentini Graziano.

Madame le Président désigne comme secrétaire Madame Maria Cristina Ruberti.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Antonio Sica.

*Composition*

Sont présents ou représentés les actionnaires mentionnés à la liste de présence signée par les actionnaires ou par leur mandataire avant l'ouverture de la séance.

Il résulte de la liste de présence que 2.589.436 d'actions, soit la totalité, sont représentées.

La liste de présence est clôturée et signée par les membres du bureau et restera annexée au présent procès-verbal avec les procurations des actionnaires paraphées ne varietur.

*Exposé du Président*

Madame le Président expose que la présente Assemblée a pour ordre du jour:

1. Nomination Statutaire;
2. Omissis;
3. Omissis;
4. Omissis;
5. Omissis.

*Constatation de la validité de l'Assemblée*

Tous les faits exposés par Madame le Président sont vérifiés et reconnus exacts par l'Assemblée; celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les objets à l'ordre du jour.

*Délibération*

- 1) Omissis.
- 2) Omissis.
- 3) Omissis.
- 4) Omissis.

Après discussion, elle prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Omissis  
Omissis  
Omissis

*Quatrième résolution*

L'Assemblée Générale décide d'élire comme administrateur Madame Nausica Di Rienzo, employée privée, demeurant à 12-14, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg. Le mandat du nouvel administrateur prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2004.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 8.30 heures.

TELECOM ITALIA LAB  
F. Morvilli  
Président

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2002, vol. 566, fol. 19, case 8. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(24707/000/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**HOPARFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 69.822.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 18 mars 2002*

Monsieur Yves Schmit a démissionné de son poste d'administrateur, avec effet immédiat.

En date du 18 mars 2002, le conseil d'administration coopte en remplacement Maître Tom Felgen, avocat-avoué, demeurant à Luxembourg.

Le conseil d'administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le conseil d'administration se compose dès lors comme suit:

- Faltz René
  - Bittler Carine
  - Felgen Tom
- Pour extrait conforme  
Pour la société  
Signature  
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2002, vol. 566, fol. 21, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(24697/794/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**H.R. PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 56.639.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 18 mars 2002*

Monsieur Yves Schmit a démissionné de son poste d'administrateur, avec effet immédiat.

En date du 18 mars 2002, le conseil d'administration coopte en remplacement Maître Tom Felgen, avocat-avoué, demeurant à Luxembourg.

Le conseil d'administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le conseil d'administration se compose dès lors comme suit:

- Faltz René
  - Bittler Carine
  - Felgen Tom
- Pour extrait conforme  
Pour la société  
Signature  
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2002, vol. 566, fol. 21, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(24698/794/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**COURCELLES INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 71.667.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 18 mars 2002*

Monsieur Yves Schmit a démissionné de son poste d'administrateur, avec effet immédiat.

En date du 18 mars 2002, le conseil d'administration coopte en remplacement Maître Tom Felgen, avocat-avoué, demeurant à Luxembourg.

Le conseil d'administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le conseil d'administration se compose dès lors comme suit:

- Faltz René
- Bittler Carine
- Felgen Tom
- Pour extrait conforme
- Pour la société
- Signature
- Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2002, vol. 566, fol. 21, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24699/794/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**GILLOANNE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5750 Frisange, 18A, rue de Mondorf.  
R. C. Luxembourg B 78.495.

*Assemblée générale extraordinaire*

Se sont réunis au siège de la société:

M. Linster Armand demeurant à L-5750 Frisange 18A, rue de Mondorf  
Mme Oestreicher Myriam demeurant à L-5750 Frisange 18A, rue de Mondorf  
M. Huberty Joseph demeurant à L-5829 Alzingen 17, rue Jos Haendel  
en assemblée générale extraordinaire.

*1) Cession d'actions*

- Monsieur Armand Linster, prèdit, vend à Monsieur Joseph Huberty, prèdit, 8 actions de la société GILLOANNE S.A. au prix de 40.000,00 Euros.

- Madame Myriam Oestreicher, prèdite, vend à Monsieur Joseph Huberty, prèdit, 8 actions de la société GILLOANNE S.A. au prix de 40.000,00 Euros.

*2) Assemblée générale Extraordinaire*

Les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire. Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1) Sont nommés administrateurs pour une durée de six années:

- Monsieur Huberty Joseph, prèdit.
- Monsieur Linster Armand, prèdit.
- Madame Oestreicher Myriam, prèdite.

Est nommé Administrateur-Délégué Monsieur Huberty Joseph, prèdit.

La société est valablement engagée par la signature conjointe de l'Administrateur-Délégué avec celle d'un des deux autres administrateurs.

2) Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes pour une durée de six années:

- Monsieur Marc Fischbach, employé privé, demeurant à L-3391 Peppange, 8, rue A. Federspiel.

*3) Libération du capital*

Le Conseil d'Administration constate que les 16.000,00 Euros du capital souscrit non versés lors de la constitution ont été libérés en date du 18 mars 2002 par un versement sur le compte courant de la société GILLOANNE S.A. De ce fait, la totalité du capital souscrit, soit 32.000,00 Euros est dorénavant entièrement libéré de sorte que la somme de 32.000,00 Euros se trouve dès à présent à la libre disposition de la société.

Frisange, le 20 mars 2002.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2002, vol. 566, fol. 2, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24709/000/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**CONTIPAR S.A., Société Anonyme,  
(anc. H.R. CONTINENTAL).**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 78.114.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d Administration tenue le 18 mars 2002*

Monsieur Yves Schmit a démissionné de son poste d'administrateur, avec effet immédiat.

En date du 18 mars 2002, le conseil d'administration coopte en remplacement Maître Tom Felgen, avocat-avoué, demeurant à Luxembourg.

Le conseil d'administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le conseil d'administration se compose dès lors comme suit:

- Faltz René
  - Bittler Carine
  - Felgen Tom
- Pour extrait conforme  
Pour la société  
Signature  
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2002, vol. 566, fol. 21, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24700/794/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**EINDHOVEN SECURITIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 42.326.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 14 mars 2002*

L'assemblée décide de convertir le capital social actuellement exprimé en francs luxembourgeois (LUF) en euros (EUR) avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2001 qui de cette manière est arrêté à trois cent cinquante sept mille cent cinquante deux virgule cinquante neuf euros (357.152,59 EUR).

- L'assemblée décide d'adapter l'article 3 des statuts afférent aux mentions du capital et de supprimer la valeur nominale des actions pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social de la société est fixé à trois cent cinquante sept mille cent cinquante deux virgule cinquante neuf euros (357.152,59 EUR) représenté par onze mille cinq cent vingt six (11.526) actions, sans valeur nominale, entièrement libérées» en remplacement de «Le capital social de la société est fixé à quatorze millions quatre cent sept mille cinq cent francs luxembourgeois (14.407.500,LUF) représenté par onze mille cinq cent vingt six (11.526) actions d'une valeur nominale de mille deux cent cinquante francs luxembourgeois (1.250,- LUF) chacune, entièrement libérées.»

Pour extrait conforme  
Pour la société  
Signature  
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2002, vol. 565, fol. 79, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24701/794/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**ROUCOM LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 69.086.

En qualité d'agent domiciliaire de la société ayant son siège social 6, boulevard Roosevelt à L-2450 Luxembourg, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 69.086, le siège social de la société est dénoncé avec effet immédiat au 26 mars 2002.

K. Schmitt.

Pour copie conforme  
SCHMITT & LOCHARD  
Avocats à la Cour  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2002, vol. 566, fol. 23, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24733/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**PARTICIPATIONS TECHNIQUES S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 31.849.

*Résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 18 décembre 2001*

*Résolution 1*

En vue de la conversion du capital social en euros, l'assemblée générale décide d'augmenter le capital social, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2002, par incorporation de réserves à concurrence de quatre-vingt-quatre mille neuf cent soixante-quinze francs luxembourgeois (LUF 84.975,-) pour le porter de son montant actuel de dix millions de francs luxembourgeois (LUF 10.000.000,-) à dix millions quatre-vingt-quatre mille neuf cent soixante-quinze francs luxembourgeois (LUF 10.084.975,-) sans création d'actions nouvelles. La réalité de ces réserves ressort des comptes annuels au 31 décembre 2000.

*Résolution 2*

L'assemblée générale décide de convertir, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2002, le capital social de dix millions quatre-vingt-quatre mille neuf cent soixante-quinze francs luxembourgeois (LUF 10.084.975,-) en deux cent cinquante mille euros (EUR 250.000,-).

*Résolution 3*

L'assemblée générale décide d'adapter, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2002, la désignation de la valeur nominale des actions à vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Le capital social sera ainsi représenté par dix mille (10.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

*Résolution 4*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2002, l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à deux cent cinquante mille euros (EUR 250.000,-), divisé en dix mille (10.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.»

*Résolution 5*

L'assemblée générale autorise le conseil d'administration à prendre toutes autres mesures nécessaires liées à l'introduction de l'euro.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PARTICIPATIONS TECHNIQUES S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2002, vol. 566, fol. 8, case 8. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(24716/255/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

**PARTICIPATIONS TECHNIQUES S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 31.849.

Madame Antonella Bocci, employée privée, demeurant à L-2723 Howald, 2, rue Eugène Welter a été nommée administrateur avec effet au 18 décembre 2001, en remplacement de Madame Yvonne Seiler, administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

PARTICIPATIONS TECHNIQUES S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2002, vol. 566, fol. 8, case 8. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(24717/255/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

**PARTICIPATIONS TECHNIQUES S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 31.849.

Statuts coordonnés avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2002 suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire du 18 décembre 2001 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PARTICIPATIONS TECHNIQUES S.A.

Signature

(24718/255/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

**ICHIMA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 42.329.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 14 mars 2002*

L'assemblée décide de convertir le capital social actuellement exprimé en francs luxembourgeois (LUF) en euros (EUR) avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2001 qui de cette manière à trois cent soixante quinze mille six cent cinquante et un virgule soixante cinq euros (375.651,65 EUR).

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions et d'adapter l'article 3 des statuts afférent aux mentions du capital pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social de la société est fixé à trois cent soixante quinze mille six cent cinquante et un virgule soixante cinq euros (375.651,65 EUR) représenté par douze mille cent vingt trois (12.123) actions sans désignation de valeur nominale en remplacement de «Le capital social de la société est fixé à quinze millions cent cinquante trois mille sept cent cinquante francs luxembourgeois (15.153.750,- LUF) représenté par douze mille cent vingt trois (12.123) actions, d'une valeur nominale de mille deux cent cinquante francs luxembourgeois (1.250,- LUF).»

Pour extrait conforme

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2002, vol. 565, fol. 79, case 4. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(24702/794/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

**VINCENT SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 38.729.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 31 décembre 2001*

- L'assemblée décide de convertir le capital social actuellement exprimé en francs luxembourgeois (LUF) en euros (EUR) avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2001 qui de cette manière est arrêté à cent cinq mille trois cent cinquante quatre virgule soixante quinze euros (105.354,75 EUR).

- L'assemblée décide d'adapter l'article 3 des statuts afférent aux mentions du capital et de supprimer la valeur nominale des actions pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social de la société est fixé à cent cinq mille trois cent cinquante quatre virgule soixante quinze euros (105.354,75 EUR) représenté par trois mille quatre cent (3.400) actions, sans valeur nominale, entièrement libérées» en remplacement de «Le capital social de la société est fixé à quatre millions deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (4.250.000,- LUF) représenté par trois mille quatre cent (3.400) actions d'une valeur nominale de mille deux cent cinquante francs luxembourgeois (1.250,- LUF), chacune, entièrement libérées.»

Luxembourg, le 7 mars 2002.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2002, vol. 565, fol. 50, case 10. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(24703/794/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

**ERSA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1727 Luxembourg, 50, rue Arthur Herchen.  
R. C. Luxembourg B 35.707.

**EXTRAIT**

Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire des associés de la société ERSA, S.à r.l. qui s'est tenue le 30 janvier 2002, que Monsieur Manou Pfeiffenschneider, demeurant à L-7233 Bereldange, 19, Cité Grand-Duc Jean, a été nommé gérant de la société avec effet au même jour.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2002, vol. 565, fol. 14, case 3. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(24747/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

**SINVAR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 71.383.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 15 février 2002*

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Birgen Germain de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme nouvel administrateur avec effet au 15 février 2002 Monsieur Mazzoli Augusto, employé privé, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

SINVAR HOLDING S.A.  
Société Anonyme Holding  
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE  
Société Anonyme  
Banque domiciliataire  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2002, vol. 566, fol. 9, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24705/024/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

**FREGATON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.  
R. C. Luxembourg B 72.427.

## EXTRAIT

Il résulte d'une résolution prise lors de la réunion du Conseil d'administration qui s'est tenue le 22 mars 2002 que:  
- Le siège social de la société a été transféré du 21-25, allée Scheffer L-2520 Luxembourg vers le 3, rue du Fort Rheinsheim L-2419 Luxembourg.

- Monsieur Paul Müller, employé privé, demeurant à Wiltz, a été coopté comme nouveau membre du Conseil d'administration en remplacement de Jean-Marie Wohl, démissionnaire de ses fonctions d'administrateur de la société.

Cette cooptation sera soumise à ratification lors de la prochaine Assemblée Générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2002.

Pour la société  
Signature  
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2002, vol. 566, fol. 23, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24721/793/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

**MON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8008 Strassen, 147, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 65.771.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 août 2001*

Les actionnaires de la société MON S.A., réunis le 13 août 2001 en Assemblée Générale Ordinaire au siège de la société, ont décidé à l'unanimité de convertir le capital social en EUR de la manière suivante:

Conversion (40,3399) .....	30.986,69 EUR
Augmentation du capital par incorporation des réserves .....	31,00 EUR
Total .....	31.000,00 EUR

Le capital social de 31.000,- EUR est divisé en 100 actions d'une valeur nominale de 310 EUR chacune, entièrement libérées. Cette conversion prend effet rétroactivement à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2001.

Strassen, le 13 août 2001.

Pour extrait conforme  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2002, vol. 565, fol. 9, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(24722/503/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

**WEIS TRANSPORTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 147, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 13.463.

*Extrait de résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 février 2002*

Les actionnaires réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 25 février 2002 au siège social, ont décidé, à l'unanimité, de convertir le capital social en EUR. Cette conversion du capital social en EUR prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Le capital est converti de la manière suivante:

Conversion de 2.500.000 LUF / (40,3399) . . . . .	61.973,38
Augmentation de capital par incorporation de réserves . . .	526,62
	62.500,00

Le capital social de 62.500 est représenté par 2.500 actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Strassen, le 25 février 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2002, vol. 565, fol. 90, case 4. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* Signature.

(24723/503/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

**VIA COM HOLDING S.A.H., Holding-Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.  
H. R. Luxemburg B 56.945.

*Auszug des Beschlüsse der Ordentlichen Generalversammlung vom 7. Mai 2001**Verwaltungsrat:*

- Herr Max Galowich, wohnhaft in L-2530 Luxembourg
- Herr Jean-Paul Frank, wohnhaft in L-2530 Luxembourg
- Herr Paul Huberty, wohnhaft in L-2530 Luxembourg

*Aufsichtskommissar:*

LUX-AUDIT S.A., 57, avenue de la Faiënerie, L-1510 Luxembourg

Ihr Mandat wird bis zum Jahr 2002 verlängert und laufen mit dem Abschluss der nächsten Ordentlichen Generalversammlung, dessen Datum in den Statuten festgelegt ist ab.

Die Aktionäre der Gesellschaft entschlossen sich einstimmig das Stammkapital rückwirkend auf den 1. Januar 2001 umzuwandeln und den Nennwert der Aktien abzuschaffen, wie folgt:

Konvertierung 1.250.000,- LUF/(40,3399) . . . . .	30.986,69
Kapitalerhöhung, wegen der Umwandlung des Kapitals in EUR . . . . .	13,31
Kapital. . . . .	31.000,00

Das Stammkapital von 31.000,- besteht aus 1.000 Aktien, jede mit einem Nennwert von 31,- .

Luxemburg, den 7. Mai 2001.

Unterschriften.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2002, vol. 565, fol. 90, case 4. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

(24725/503/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

**FURIO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1370 Luxembourg, 310, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 55.536.

Le siège social de la société est transféré, avec effet immédiat, à L-1370 Luxembourg, 310, Val Ste Croix.

Luxembourg, le 6 mars 2002.

FURIO, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2002, vol. 566, fol. 29 case 2. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

(24770/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

**P.W.S. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 65.661.

*Extrait de résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 février 2002*

Les actionnaires réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, le 25 février 2002, ont décidé, à l'unanimité, de convertir le capital social en EUR. Cette conversion du capital social en EUR prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2001.

Le capital est converti de la manière suivante:

Conversion de 1.250.000 LUF / (40,3399) . . . . .	30.986,69
	30.986,69

Le capital social de 30.986,69 est représenté par 100 actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Luxembourg, le 25 février 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2002, vol. 565, fol. 90, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(24724/503/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**P.W.S. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 65.661.

*Extrait de résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 mars 2002*

Les actionnaires de la société anonyme P.W.S. S.A., réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social, le 14 mars 2002, ont décidé à l'unanimité de prendre la résolution suivante:

Monsieur Camille Weis, gérant de sociétés, demeurant à L-8398 Roodt-Eisch, 18, Lotissement des Roses est nommé administrateur-délégué avec pouvoir d'engager la société en toutes circonstances par sa seule signature individuelle.

Luxembourg, le 14 mars 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2002, vol. 565, fol. 90, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24731/503/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**MAYBE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.  
R. C. Luxembourg B 30.113.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 21 août 2001 tenue au siège social de la société*

Sur base de la loi 10 décembre 1998 relative à la conversion du capital des sociétés commerciales en euros, l'Assemblée Générale décide avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2002:

- de modifier la devise de référence du capital social en Euro ainsi que de tout autre montant en LUF repris dans les statuts et de supprimer la désignation de valeur nominale de sorte que le capital social s'élève à EUR 123.946,76 divisé en 5.000 actions sans désignation de valeur nominale;

- de modifier les paragraphes 1 et 3 de l'article 5 des statuts qui auront la teneur suivante:

- «Le capital souscrit est fixé à EUR 123.946,76 (cent vingt-trois mille neuf cent quarante-six Euros et soixante-seize centimes représenté par 5.000 (cinq mille) actions sans désignation de valeur nominale);

- «le capital autorisé est fixé à EUR 247.893,52 (deux cent quarante-sept mille huit cent quatre-vingt-treize Euros et cinquante-deux centimes) qui sera représenté par 10.000 (dix mille) actions sans désignation de valeur nominale.»

Fait en double exemplaire

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2002, vol. 566, fol. 20, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24735/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**MONTAGE 2000, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 75.681.

*Constatation de cessions de parts sociales du 5 mars 2002*

Les associés de la société MONTAGE 2000, S.à r.l., ont constaté à l'unanimité que suite à plusieurs cessions de parts sociales sous-seing privé signées par les parties au contrat et acceptées par le gérant au nom de la société en date du 4 mars 2002, il résulte que le capital social se répartit désormais comme suit:

- OELSNER FINANCIAL CORP .....	112 parts sociales
- CAPEHART INVESTMENTS LTD .....	12 parts sociales
Total .....	124 parts sociales

Luxembourg, le 5 mars 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Le gérant

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2002, vol. 565, fol. 90, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24726/503/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

**MONTAGE 2000, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 75.681.

*Extrait de résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1<sup>er</sup> mars 2002*

Les associés de la société MONTAGE 2000, S.à r.l., réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, le 1<sup>er</sup> mars 2002, ont décidé, à l'unanimité, de prendre les résolutions suivantes:

- Monsieur Claude Sanz, technicien conseil, demeurant à F-77220 Tournan-En-Brie, 12, avenue des Boissières, démissionne, avec effet immédiat, de son poste de gérant de la société.
- Pleine et entière décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2002, vol. 565, fol. 90, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24727/503/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

**TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES EUROPEENNES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 34.583.

**EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la société qui s'est tenue en date du 2 janvier 2001 au siège social que:

- 1) Le siège social de la société a été transféré du 3, boulevard Royal, L-2449 au 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.
- 2) Une convention de domiciliation a été conclue entre la société TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES EUROPEENNES S.A. et WILSON ASSOCIATES établie à L-2449 Luxembourg; 11, boulevard Royal en date du 2 janvier 2001.
- 3) Le conseil accepte la démission de Monsieur Riccardo Moraldi comme administrateur de la société avec effet immédiat.
- 4) Monsieur François Manti est nommé comme administrateur de la société avec effet immédiat, suivant Article 51 de la loi sur les sociétés commerciales du 1915. Monsieur François Manti terminera le mandat de Monsieur Riccardo Moraldi.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2002, vol. 566, fol. 28, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24741/309/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

**ELECTRICITE REISCH S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 23, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 29.778.

*Extrait de résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 mars 2002*

Les actionnaires de la société ELECTRICITE REISCH S.A., réunis, au siège social, en Assemblée Générale Extraordinaire le 12 mars 2002, ont décidé, à l'unanimité, de prendre les résolutions suivantes:

La démission de Monsieur Roger Reisch, administrateur de société, demeurant à Luxembourg, de ses postes d'administrateur et d'administrateur-délégué de la société est acceptée.

- Pleine et entière décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat.

- Est nommé administrateur-délégué en remplacement de l'administrateur-délégué démissionnaire, Monsieur Claude Klemann, gérant de société, demeurant à Luxembourg.

Le nouvel administrateur-délégué pourra valablement engager la société par sa seule signature individuelle et disposera, dans tous les cas, d'un droit de cosignature obligatoire en cas de signature conjointe de plusieurs administrateurs.

- Le conseil d'administration aura dès lors et jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2005, la composition suivante:

- Monsieur Claude Klemann, Luxembourg (administrateur-délégué)

- Monsieur Emile Schmit, Mamer

- Monsieur Roland Cukier, Thionville (France)

- Monsieur Jean Deltgen, Luxembourg

Luxembourg, le 12 mars 2002.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2002, vol. 565, fol. 90, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24732/503/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**KOP MAEDER EGLI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.

R. C. Luxembourg B 30.981.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 24 septembre 2001 au siège social en application de la loi du 10 décembre 1998 telle que modifiée*

L'Assemblée Générale décide avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2002:

- de modifier la devise de référence du capital social en Euro, de l'arrondir à EUR 86.800 par incorporation de bénéfices reportés d'un montant de EUR 37,27 et de porter la valeur nominale des actions à EUR 24,80 chacune;

- de modifier l'article 3 des statuts qui aura désormais la teneur suivante: «Le capital social est fixé à quatre-vingt-six mille huit cents (EUR 86.800) euros représenté par trois mille cinq cents (3.500) actions de vingt-quatre euros et quatre-vingts centimes (EUR 24,80) chacune.»

Fait en double exemplaire

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2002, vol. 566, fol. 20, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24734/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**BANQUE BANESPA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 41.351.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2002, vol. 566, fol. 27, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 25 mars 2002, les administrateurs en fonction sont:

- Monsieur Edvaldo Ailder Catalani Morata, São Paulo, Brésil,

- Monsieur Marcelo Peron Pereira, Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg,

- Monsieur Helvio Rocholli, São Paulo, Brésil.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2002.

Signature

Managing Director

(24781/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**IDEES URBAINES EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.  
R. C. Luxembourg B 33.262.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 28 décembre 2001 au siège social en application de la loi du 10 décembre 1998 telle que modifiée*

L'Assemblée Générale décide avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2002:

- de modifier la devise de référence du capital social en Euro et de supprimer la désignation de la valeur nominale des actions de sorte que le capital social s'élève à EUR 32.226,16 divisé en 1.300 actions sans désignation de valeur nominale;
- d'autoriser le conseil d'administration à arrondir le capital pour un terme arrivant à échéance le 30 juin 2002 dans les limites fixées par la loi et
- de modifier l'article 3 des statuts qui aura la teneur suivante: «Le capital social est fixé à trente deux mille deux cent vingt-six euros et seize centimes EUR 32.226,16 divisé en mille trois cents (1.300) actions sans désignation de valeur nominale».

Fait en double exemplaire.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2002, vol. 566, fol. 20, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24736/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**KOP MAEDER EGLI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.  
R. C. Luxembourg B 30.981.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, vol. 566, fol. 20, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Administrateurs

(24738/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**VIA COM S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.  
H. R. Luxemburg B 56.945.

*Auszug der Beschlüsse der Ordentlichen Generalversammlung vom 4. Mai 1998*

*Verwaltungsrat:*

- Herr Jean-Paul Frank, wohnhaft in L-2530 Luxembourg
- Herr Max Galowich, wohnhaft in L-2530 Luxembourg
- Herr Paul Huberty, wohnhaft in L-2530 Luxembourg

*Aufsichtskommissar:*

LUX-AUDIT S.A., 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg

Ihr Mandat wird bis zum Jahr 1999 verlängert.

Luxemburg, den 4. Mai 1998.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2002, vol. 565, fol. 90, case 4. – Reçu 12 euros.

Unterschriften.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24728/503/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**VIA COM S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.  
H. R. Luxemburg B 56.945.

*Auszug der Beschlüsse der Ordentlichen Generalversammlung vom 2. Mai 2000*

*Verwaltungsrat:*

- Herr Jean-Paul Frank, wohnhaft in L-2530 Luxembourg
- Herr Max Galowich, wohnhaft in L-2530 Luxembourg
- Herr Paul Huberty, wohnhaft in L-2530 Luxembourg

*Aufsichtskommissar:*

LUX-AUDIT S.A., 57, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg

Ihr Mandat wird bis zum Jahr 2001 verlängert.

Luxemburg, den 2. Mai 2000.

Unterschriften.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2002, vol. 565, fol. 90, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24729/503/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**VIA COM S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

H. R. Luxembourg B 56.945.

*Auszug der Beschlüsse der Ordentlichen Generalversammlung vom 3. Mai 1999*

*Verwaltungsrat:*

- Herr Jean-Paul Frank, wohnhaft in L-2530 Luxembourg
- Herr Max Galowich, wohnhaft in L-2530 Luxembourg
- Herr Paul Huberty, wohnhaft in L-2530 Luxembourg

*Aufsichtskommissar:*

LUX-AUDIT S.A., 57, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg

Ihr Mandat wird bis zum Jahr 2000 verlängert.

Luxemburg, den 3. Mai 1999.

Unterschriften.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2002, vol. 565, fol. 90, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24730/503/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**AMPAX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.

R. C. Luxembourg B 23.954.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, vol. 566, fol. 20, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Administrateurs

(24739/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**DEURNE BUSINESS PROMOTION, Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 37.105.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société qui s'est tenue en date du 22 mars 2002 au siège social de la société que:

1) Mademoiselle Cindy Reiners, demeurant à L-2449 Luxembourg; 11, boulevard Royal est nommé administrateur jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2005 en remplacement de Mademoiselle Martine Even démissionnaire avec effet au 1<sup>er</sup> février 2002.

2) La devise d'expression du capital social souscrit a été changer de marks allemands (DEM) en Euro ( ) pour le fixer après conversion à cent cinquante-trois mille trois cent quatre-vingt huit Euro et cinquante-six cents ( 153.388,56) représenté par 300 actions sans désignation de valeur nominale.

Luxembourg, le 22 mars 2002.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2002, vol. 566, fol. 28, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24740/309/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**SOCIETE IMMOBILIERE VIEILLES DEMEURES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 78.840.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société SOCIETE IMMOBILIERE VIEILLES DEMEURES SA, qui a Luxembourg en date du 5 mars 2002 que:

1. le siège social de la société est transféré à l'adresse suivante:

11, boulevard Royal  
L-2449 Luxembourg

2. sont révoqués comme administrateurs de la société, sans décharge:

La société INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT PROJET LUXEMBOURG S.A.H.

Monsieur Gilles Malhomme

Madame Charlotte Lottin

sont nommés comme nouveaux administrateurs de la société jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2005:

Monsieur Guy Ludovissy, avocat

6, avenue Pescatore

L-2324 Luxembourg

Mademoiselle Cindy Reiners, employée privée

11, boulevard Royal

L-2449 Luxembourg

Monsieur François Manti, employé privé

11, boulevard Royal

L-2449 Luxembourg

3. est révoqués comme commissaire aux comptes de la société, sans décharge:

Monsieur François David

Est nommé nouveau commissaire aux comptes de la société jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2005:

M.M. ADVISORS, S.à.r.l. 4, avenue Pescatore L-2324 Luxembourg

4. Un contrat de domiciliation a été conclu avec:

WILSON ASSOCIATES

11, boulevard Royal

L-2449 Luxembourg

5. Conversion du capital social en Euro

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de changer la devise d'expression du capital social souscrit de francs luxembourgeois (LUF) en Euro ( ) pour le fixer après conversion à trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf Euro (30.986,69) représenté par 1.000 actions sans valeur nominale.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2002, vol. 566, fol. 28, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24742/309/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

—  
**FIAMM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 45-47, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 73.324.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 15 février 2002*

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Birgen Germain de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme nouvel administrateur avec effet au 15 février 2002 Monsieur Augusto Mazzoli, employé privé, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIAMM INTERNATIONAL S.A.

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2002, vol. 566, fol. 3, case 2.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24796/024/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2002.

**MIDDELKERKE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 40.726.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, en mars 2002, vol. 566, fol. 28, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, mars 2002.

Signature.

(24744/309/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**MIDDELKERKE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 40.726.

## EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société qui s'est tenue en date du 22 mars 2002 au siège social de la société que:

1) Mademoiselle Cindy Reiners, demeurant à L-2449 Luxembourg; 11, boulevard Royal est nommée administrateur jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2005 en remplacement de Mademoiselle Martine Even démissionnaire avec effet au 1<sup>er</sup> février 2002.

2) la devise d'expression du capital souscrit a été changer de francs luxembourgeois (LUF) en Euro ( ) pour le fixer après conversion à trente mille neuf cent quatre-vingt six Euro et soixante-neuf cents (30.986,69 ) représenté par 100 actions sans désignation de valeur nominale.

Luxembourg, le 22 mars 2002.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2002, vol. 566, fol. 28, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24746/309/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**DEURNE BUSINESS PROMOTION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 37.105.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, en mars 2002, vol. 568, fol. 28, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, mars 2002.

Signature.

(24745/309/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**GAP-RICHTER PARTNERS, L.L.C. AND COMPANY, SCA, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 57.161.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2002, vol. 566, fol. 28, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2002.

Signature.

(24749/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**GAP-RICHTER PARTNERS, L.L.C., SCA, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 57.160.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2002, vol. 566, fol. 28, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2002.

Signature.

(24750/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**GLOBAL AIR MOVEMENT (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 84.001.

*Extrait des résolutions prises par les associés de la Société lors de leur assemblée générale ordinaire du 26 mars 2002 tenue à Luxembourg*

L'assemblée des associés de la Société qui s'est réunie le 26 mars 2002 a nommé pour une période illimitée comme nouveaux gérants de la Société Monsieur Allen Yurko, cadre supérieur, avec adresse professionnelle au 4 Collingham Gardens à GB - Londres SW5 0HW et Monsieur Jean-François Bouchoms, avocat, demeurant au 58, rue Charles Martel à L-2134 Luxembourg.

Il résulte de ces nominations que le Conseil de Gérance de la Société est composé des gérants suivants:

1. M. Jan Prising;
2. M. Allen Yurko;
3. M. Hannu Paitula;
4. M. L. J. Clark;
5. M. Marc Feider; et
6. M. Jean-François Bouchoms.

Pour extrait sincère et conforme

Pour publication et réquisition

GLOBAL AIR MOVEMENT (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2002, vol. 566, fol. 28, case 9. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(24748/253/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**GAP-Meta4 PARTNERS, L.L.C., S.C.A., Société en commandite par actions.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 57.717.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2002, vol. 566, fol. 28, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2002.

Signature.

(24751/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**SIT GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 37, boulevard Grande Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 65.305.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2002, vol. 566, fol. 25, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2002.

(24765/720/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**C.I.P.E., COMPAGNIE INTERNATIONALE DE PARTICIPATIONS ETRANGERES S.A.,  
Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 51.762.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2002, vol. 566, fol. 21, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 2002.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

*Banque Domiciliaire*

Signatures

(24795/024/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2002.

---

**CHANTELOUP HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 24.636.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 25 mars 2002*

Acceptation des démissions de Messieurs Norbert Schmitz, Jean Bintner et Norbert Werner, Administrateurs. L'Assemblée leur donne décharge pour leur mandat jusqu'à ce jour.

Acceptation de la nomination de Maître Bernard Felten, demeurant au 2, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1358 Luxembourg, Maître Benoît Reding, demeurant au 2, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1358 Luxembourg et Monsieur Frédéric Collet, demeurant au 45, boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1840 Luxembourg comme Administrateurs en remplacement des précédents. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale de 2004.

Acceptation de la démission de Monsieur Eric Herremans, Commissaire aux Comptes. L'Assemblée lui donne décharge pour son mandat jusqu'à ce jour.

Acceptation de la nomination de la société VAN GEET DERICK & CO, Réviseurs d'entreprises, S.à r.l., dont le siège social est au 11B, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg Commissaire aux Comptes, en remplacement du précédent. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale de 2004.

Le siège social est transféré au 11B, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

*Pour la société*

**CHANTELOUP HOLDING S.A.**

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2002, vol. 566, fol. 22, case 7. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(24752/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

**ICHDRASIL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 51.385.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 26 mars 2002*

1. L'assemblée décide de transférer le siège social du 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg au 11, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

2. L'assemblée accepte les démissions des administrateurs et du Commissaire aux Comptes suivant leur lettre de démission datant du 22 mars 2002:

*Administrateurs:*

- Madame Sonja Linz, Réviseur d'Entreprises, demeurant à Bettembourg
- Monsieur Georges Deitz, Réviseur d'Entreprises, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Eric Van De Kerkhove, Réviseur d'Entreprises, demeurant à Luxembourg

*Commissaire aux Comptes:*

- Monsieur Rodolphe Berbes, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Greiveldange

3. En remplacement des administrateurs et du Commissaire aux Comptes démissionnaires, l'assemblée nomme comme:

*Administrateurs:*

- La société INTERNATIONAL TRUST CONSULTING, ayant son siège social au 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg
- La société WASDEN LTD, ayant son siège social au 9, Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques
- La société PRENTICE MANAGEMENT LTD, ayant son siège social au 9, Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques

*Commissaire aux Comptes:*

- La société VAN GEET DERICK AND CO, Réviseur d'Entreprises, S.à r.l., ayant son siège social au 11B, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Le mandat des administrateurs et du Commissaire aux Comptes prendra fin lors de l'assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes annuels au 30 juin 2007.

*Signature*

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2002, vol. 566, fol. 22, case 7. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(24753/000/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

**A & J. DOSSCHE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 32.798.

Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2002, vol. 566, fol. 22, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2002.

Pour réquisition

Signature

*Un mandataire*

(24754/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**A & J. DOSSCHE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 32.798.

Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2002, vol. 566, fol. 22, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2002.

Pour réquisition

Signature

*Un mandataire*

(24755/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**HIMAMIA S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 72.500.

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation entre:

Société domiciliée:

HIMAMIA S.A.

Société Anonyme

13, boulevard Royal

L-2016 Luxembourg

R.C. Luxembourg: B 72.500

et

Domiciliataire: (à son ancienne adresse)

BONN, SCHMITT, STEICHEN

7, Val Sainte Croix

L-1371 Luxembourg

a pris fin avec effet au 5 novembre 2001

Fait à Luxembourg, le 22 mars 2002.

BONN, SCHMITT, STEICHEN

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2002, vol. 566, fol. 17, case 4. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(24759/751/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**LABORATOIRES HOMEOPATHIQUES DU LUXEMBOURG.**

Siège social: Foetz.

R. C. Luxembourg B 17.214.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Esch, le 26 mars 2002, vol. 323, fol. 44, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(24766/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**GAROUPE INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 54.786.

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation entre:

Société domiciliée:

GAROUPE INVESTISSEMENT S.A.

Société Anonyme

13, boulevard Royal

L-2016 Luxembourg

R.C. Luxembourg: B 54.786

et

Domiciliataire: (à son ancienne adresse)

BONN, SCHMITT, STEICHEN

7, Val Sainte Croix

L-1371 Luxembourg

a pris fin avec effet au 12 décembre 2001

Fait à Luxembourg, le 22 mars 2002.

BONN, SCHMITT, STEICHEN

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2002, vol. 566, fol. 17, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24760/751/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**FINCHLEY HOLDING S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 71.555.

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation entre:

Société domiciliée:

FINCHLEY HOLDING S.A.

Société Anonyme

7, Val Sainte Croix

L-1371 Luxembourg

R.C. Luxembourg: B 71.555

et

Domiciliataire: (à son ancienne adresse)

BONN, SCHMITT, STEICHEN

7, Val Sainte Croix

L-1371 Luxembourg

a pris fin avec effet au 3 septembre 2001

Fait à Luxembourg, le 22 mars 2002.

BONN, SCHMITT, STEICHEN

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2002, vol. 566, fol. 17, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24761/751/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**ARSAG HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 80.860.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 8 janvier 2002, Monsieur Edward Bruin, maître en droit, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Madame Astrid Galassi, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour ARSAG HOLDING S.A.

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2002, vol. 566, fol. 20, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24831/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2002.

---

**EAGLES WINGS RESOURCES (INTERNATIONAL) S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 78.675.

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation entre:

Société domiciliée:

EAGLES WINGS RESOURCES (INTERNATIONAL) S.A.

Société Anonyme

7, Val Sainte Croix

L-1371 Luxembourg

R.C. Luxembourg: B 78.675

et

Domiciliataire: (à son ancienne adresse)

BONN, SCHMITT, STEICHEN

7, Val Sainte Croix

L-1371 Luxembourg

a pris fin avec effet au 20 mars 2002

Fait à Luxembourg, le 22 mars 2002.

BONN, SCHMITT, STEICHEN

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2002, vol. 566, fol. 17, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24763/751/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

**I.T.E. S.A., INGENIERIE TECHNIQUE ET ELECTRIQUE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 15B, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

*Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 26 mars 2002*

Le 26 mars 2002 à 17.00 heures, dans les bureaux de la FIDUCIAIRE DES PME à Luxembourg, 58, rue Glesener, s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de INGENIERIE TECHNIQUE ET ELECTRIQUE S.A.

La séance est ouverte à 17.00 heures sous la présidence de Monsieur Paul Périot, directeur, demeurant à F-57570 Ber-sur-Moselle.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Monsieur Justin Dostert, directeur, demeurant à L-5969 Itzig.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Bruno Dall'Arche, directeur, demeurant à F-57530 Colligny.

Tous les actionnaires sont présents, ainsi que le témoigne la liste de présence, qui après avoir été signée par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal.

Monsieur le Président expose:

1. que la présente assemblée a pour ordre du jour:

- la démission d'un administrateur

- la nomination d'un administrateur;

2. que l'intégralité du capital social est présente ou représentée, et que les actionnaires se reconnaissent dûment convoqués.

3. la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social étant ainsi régulièrement constituée, elle peut valablement délibérer sur les objets portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale prend à l'unanimité, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale accepte la démission de Monsieur Jacques Gautier de son poste d'administrateur et d'administrateur-délégué, le remercie de son engagement et lui donne pleine et entière décharge.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale appelle à la fonction d'administrateur Monsieur Christian Jousset, ingénieur, demeurant à F-57430 Sarralbe, 14, rue J.P. Warion. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2005.

Faisant usage de l'article huit des statuts l'assemblée nomme en qualité d'administrateur-délégué Monsieur Christian Jousset, prénommé.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17.30 heures.

*Les membres du bureau*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2002, vol. 566, fol. 29, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24771/514/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

**POSADA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 74.324.

—  
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 3 janvier 2002

*Conseil d'Administration*

Après avoir constaté la démission de leurs fonctions d'administrateur présentée par la société ATTC. DIRECTORS, S.à r.l., l'Assemblée Générale a décidé de nommer en remplacement la société à responsabilité limitée @CENTURE, S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-8363 Greisch, rue de Tuntange, 19.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur l'exercice social clos au 31 décembre 2005.

*Commissaire aux comptes*

Après avoir constatée la démission de ses fonctions de commissaire aux comptes présentée par la société FIDUCIAIRE ET SOCIETE DE GESTION EUROPEENNE S.A., l'Assemblée Générale a décidé de nommer en remplacement avec effet immédiat la société READ, S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-2620 Luxembourg, 52, rue de la Vallée.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur l'exercice social clos le 31 décembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2002, vol. 566, fol. 25, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24764/720/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**PROMOTIONS CT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette, 120, rue de l'Alzette.  
R. C. Luxembourg B 59.151.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 27 mars 2002, vol. 566, fol. 29, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour PROMOTIONS CT S.à r.l.*

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

(24772/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**PROMOTIONS CT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette, 120, rue de l'Alzette.  
R. C. Luxembourg B 59.151.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 27 mars 2002, vol. 566, fol. 29, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour PROMOTIONS CT, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

(24773/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**BI.CI.DI. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 78.711.

—  
Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 8 janvier 2002, Monsieur Moysse Daarga, licencié en sciences commerciales et financières, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Madame Astrid Galassi, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

*Pour BI.CI.DI. INTERNATIONAL S.A.*

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2002, vol. 566, fol. 20, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24832/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2002.

---

**IMPRIMERIE MOULIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1148 Luxembourg, 6, rue Jean l'Aveugle.  
R. C. Luxembourg B 42.451.

*Procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire des associés tenue à Luxembourg le 27 juillet 2001*

*Ordre du jour:*

- 1) Conversion du capital social actuellement exprimé en LUF en Euros, de 500.000 LUF à 12.394,68 Euros, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002.
- 2) Augmentation du capital social dans le cadre autorisé par la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en Euros.
- 3) Adaptation de la mention de la valeur nominale des parts sociales et du capital social.
- 4) Adaptation de l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:  
Le capital social est fixé à douze mille cinq cents (12.500) Euros, représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq (125) Euros chacune.

*Décisions*

Après en avoir délibéré, les associés à l'unanimité,  
Décident de convertir le capital social actuellement exprimé en LUF en Euros, de 500.000 LUF à 12.394,68 Euros à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002.  
Décident d'augmenter le capital social de 105,32 Euros pour le porter de son montant actuel de 12.394,68 Euros à 12.500 Euros par incorporation de réserves.  
Décident d'adapter en conséquence la valeur nominale des parts sociales émises et la mention du capital social.  
Décident d'adapter l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:  
Le capital social est fixé à douze mille cinq cents (12.500) Euros, représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq (125) Euros chacune.  
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

R. Moulin / N. Hastert

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2002, vol. 566, fol. 29, case 2. – Reçu euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(24769/514/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

**COLORADO TRUST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 77.551.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2002, vol. 566, fol. 25, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2002.

Signature

*Un mandataire*

(24756/751/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

**COLORADO TRUST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 77.551.

*Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires  
tenue extraordinairement au siège social de la société en date du 13 mars 2002 à 16.30 heures*

Décisions:

L'Assemblée, à l'unanimité, a décidé:

- d'approuver le rapport de gestion du conseil d'administration et le rapport du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clôturant au 31 décembre 2000.
  - d'approuver les comptes annuels pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 2000.
- L'exercice clôture avec une perte de EUR 7.615,34.
- d'affecter les résultats tel que proposé dans le rapport du conseil d'administration, soit:  
\* Report de la perte sur les exercices suivants: EUR 7.615,34.
  - d'accorder décharge par vote spécial aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exécution de leurs mandats respectifs jusqu'au 31 décembre 2000.

Pour extrait conforme

Pour publication

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2002, vol. 566, fol. 25, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24757/751/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

**COLORADO TRUST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 77.551.

—  
*Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires  
tenue au siège social de la société en date du 22 février 2002, à 16.30 heures*

## Décisions

L'assemblée a décidé à l'unanimité:

- de prendre acte de la démission de Madame Laurence Mathieu de sa fonction de commissaire aux comptes de la société;
- de donner décharge au commissaire aux comptes démissionnaire de toute responsabilité résultant de l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.
- de nommer en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire Monsieur Jean-Marc Faber, expert-comptable, 18, rue de l'Eau à L-1449 Luxembourg, qui terminera le mandat de son prédécesseur.

Pour extrait conforme

Pour réquisition

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2002, vol. 566, fol. 25, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24758/751/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

**EXPAND SANTE INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

R. C. Luxembourg B 72.703.

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation entre:

Société domiciliée:

EXPAND SANTE INTERNATIONAL, S.à r.l.

Société à Responsabilité Limitée

7, Val Sainte Croix

L-1371 Luxembourg

R.C. Luxembourg: B 72.703

et

Domiciliaire: (à son ancienne adresse)

BONN, SCHMITT, STEICHEN

7, Val Sainte Croix

L-1371 Luxembourg

a pris fin avec effet au 14 février 2002

Fait à Luxembourg, le 22 mars 2002.

BONN, SCHMITT, STEICHEN

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2002, vol. 566, fol. 17, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24762/751/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

**ENERGIE ELECTRIQUE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2734 Luxembourg, 18, rue de Wiltz.

R. C. Luxembourg B 51.766.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 27 mars 2002, vol. 566, fol. 29, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour ENERGIE ELECTRIQUE, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

(24774/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

**A. DIFFUSION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.  
R. C. Luxembourg B 50.492.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 27 mars 2002, vol. 566, fol. 29, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour A. DIFFUSION, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

(24775/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**MAXENCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8476 Eischen, 2B, rue de Steinfort.  
R. C. Luxembourg B 52.514.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 27 mars 2002, vol. 566, fol. 29, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour MAXENCE S.à r.l.*

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

(24776/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**COGETRA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4081 Esch-sur-Alzette, 32, rue Dicks.  
R. C. Luxembourg B 14.231.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 27 mars 2002, vol. 566, fol. 29, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour COGETRA, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

(24777/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**D.S.L.-SECURITY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 21, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 56.593.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 27 mars 2002, vol. 566, fol. 29, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour D.S.L.-SECURITY, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

(24778/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**MEACO S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 30.300.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue le 11 février 2002 à Luxembourg*

Suite à la démission de Monsieur Théo Braun de son poste d'Administrateur de la société pour raisons personnelles, le Conseil d'Administration prend la décision de nommer par voie de cooptation, en remplacement de celui-ci, Monsieur Koen Lozie, Administrateur de sociétés, demeurant 14, rue de l'Ecole à Eischen.

La ratification de la nomination de Monsieur Lozie aura lieu lors de la prochaine Assemblée Générale Statutaire.

Extrait sincère et conforme

*Pour le Conseil d'Administration*

N. Lang / G. Reding

*Administrateur / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2002, vol. 566, fol. 17, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24816/009/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2002.

---

**SVENSKA HANDELSBANKEN, Société Anonyme.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 146, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 15.992.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2002, vol. 566, fol. 24, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2002.

Signatures.

(24779/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**SVENSKA HANDELSBANKEN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 146, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 15.992.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires  
de SVENSKA HANDELSBANKEN S.A. du 25 février 2002*

«§ 10

Le président a requis la nomination de trois administrateurs, chacun d'entre eux devant exercer leur fonction jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires et due élection et investiture de leurs successeurs.

Les personnes suivantes, éligibles à la fonction d'administrateur de la société, ont été dûment élues:

- Monsieur Bjorn C. Andersson (Chairman),
- Monsieur Joachim Spetz,
- Monsieur Thord Mellström.»

Luxembourg, le 26 mars 2002.

SVENSKA HANDELSBANKEN S.A.

J-L. Debry / T. Mellström

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2002, vol. 566, fol. 24, case 6.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24780/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2002.

---

**POLLONE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 48.672.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 15 février 2002*

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Birgen Germain de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme nouvel administrateur avec effet au 15 février 2002, Madame Velter Solange, employée privée, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2002, vol. 566, fol. 9, case 2.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(24783/024/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2002.

---

**MADA INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.  
R. C. Luxembourg B 74.811.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, vol. 566, fol. 29, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2002.

(24844/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2002.

---

**MCO IMPORT, Société à responsabilité limitée.**  
Siège social: L-1258 Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur.

—  
STATUTS

L'an deux mille deux, le vingt et un mars.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

Ont comparu:

Monsieur Georges Schmit, ingénieur, demeurant à Bridel.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il va constituer par les présentes:

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme.** Il est formé par le comparant une société à responsabilité limitée (la «Société») régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, par l'article 1832 du code civil, tel que modifié, ainsi que par les présents statuts.

La Société comporte initialement un associé unique, propriétaire de la totalité des parts sociales; elle peut, à toute époque, comporter plusieurs associés, par suite, notamment, de cession ou transmission desdites parts ou de création de parts nouvelles.

**Art. 2. Dénomination.** La Société prend la dénomination sociale de MCO IMPORT.

**Art. 3. Objet.** La Société a pour objet la prise de participations et la détention de ces participations dans toutes entreprises luxembourgeoises ou étrangères ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut agir en tant qu'actionnaire avec une responsabilité illimitée, en particulier en tant qu'actionnaire commandité dans des sociétés en commandite par actions et en tant que gérant desdites sociétés.

La Société peut accorder toute assistance financière à des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, notamment des prêts, garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit.

La Société peut employer ses fonds en investissant dans l'immobilier ou les droits de propriété intellectuelle sous quelque forme que ce soit.

La Société peut emprunter sous toutes formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une manière générale, elle peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles ou financières qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

La Société peut être dissoute à tout moment par décision de l'associé unique ou par résolution adoptée par l'assemblée générale des associés, selon le cas.

**Art. 5. Siège social.** Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg. La gérance pourra établir des filiales et des succursales au Luxembourg ou à l'étranger, où la gérance le jugera utile.

**Art. 6. Capital social.** Le capital social est fixé à EUR 50.000,- (cinquante mille euros) représenté par 2.000 (deux mille) parts sociales d'une valeur de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.

En plus du capital social, un compte de primes peut être établi auquel toutes les primes payées pour une part sociale en plus de sa valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales d'un associé par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées ou des dépréciations nettes pas encore réalisées des investissements de la Société et/ou pour effectuer des distributions aux associés.

**Art. 7. Modification du capital social.** Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant décision de l'associé unique ou résolution adoptée par l'assemblée générale des associés, selon le cas.

**Art. 8. Droits et obligations attachés aux parts sociales.** Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de la Société et dans tout l'actif social et à une voix à l'assemblée générale des associés.

Si la Société comporte un associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la loi et les statuts à la collectivité des associés.

La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux statuts de la Société et aux décisions de l'associé unique ou de la collectivité des associés.

Les créanciers ou ayants-droit de l'associé unique ou de l'un des associés ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition des scellés sur les biens et documents de la société, ni faire procéder à aucun inventaire judiciaire des actifs sociaux; ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas.

**Art. 9. Indivisibilité des parts sociales.** Chaque part est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun pris parmi eux ou en dehors d'eux.

**Art. 10. Cession de parts.** Lorsque la Société comporte un associé unique, cet associé unique pourra librement céder ses parts sociales.

Lorsque la Société comporte plusieurs associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société comporte plusieurs associés, les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément de l'assemblée générale des associés représentant les trois quarts du capital social.

**Art. 11. Formalités.** La cession de parts sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé. De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles ont été signifiées à la Société ou acceptées par elle conformément à l'article 1690 du code civil.

**Art. 12. Rachat des parts sociales.** La Société peut racheter ses propres parts sociales conformément aux dispositions légales.

**Art. 13. Incapacité, faillite ou déconfiture d'un associé.** L'incapacité, la faillite ou la déconfiture ou tout autre événement similaire de l'associé unique ou de l'un des associés n'entraîne pas la dissolution de la Société.

**Art. 14. Gérance.** La Société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non associés. Le ou les gérants sont nommés avec ou sans limitation de durée par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés.

Lors de la nomination du ou des gérants, l'associé unique ou l'assemblée générale des associés fixe leur nombre, la durée de leur mandat et, le cas échéant, les pouvoirs et attributions des différents gérants.

L'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, l'assemblée générale des associés pourra décider la révocation d'un gérant, sans qu'il soit nécessaire d'en indiquer les motifs. Chaque gérant peut pareillement se démettre de ses fonctions. L'associé unique ou les associés décideront de la rémunération de chaque gérant.

**Art. 15. Pouvoirs.** Chaque gérant a les pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration, de gestion et de disposition intéressant la Société, quelle que soit la nature ou l'importance des opérations, à condition qu'elles rentrent dans l'objet de la Société. Il a la signature sociale et le pouvoir de représenter la Société en justice soit en demandant soit en défendant.

**Art. 16. Evénements atteignant la gérance.** Le décès, l'incapacité, la faillite ou la déconfiture du gérant ou tout événement similaire affectant le gérant, de même que sa démission ou sa révocation pour quelque motif que ce soit, n'entraînent pas la dissolution de la Société.

Les créanciers, héritiers et ayants-cause d'un gérant ne peuvent en aucun cas faire apposer les scellés sur les biens et documents de la Société.

**Art. 17. Responsabilité de la gérance.** Le gérant ne contracte, en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui pour le compte de la Société. Il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

**Art. 18. Décisions de l'associé ou des associés.** Lorsque la Société ne comporte qu'un associé unique, celui-ci exerce les pouvoirs dévolus par la loi à l'assemblée générale des associés. Dans ce cas les articles 194 à 196 ainsi que 199 de la loi du 10 août 1915 ne sont pas applicables.

En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives sont prises lors d'une assemblée générale ou par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter.

**Art. 19. Décisions.** Les décisions de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés seront établies par écrit et conservées par la gérance au siège social. Les pièces constatant les votes des associés ainsi que les procurations leur seront annexées.

**Art. 20. Année sociale.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 21. Bilan.** Chaque année, le 31 décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire des biens et des dettes et établit les comptes annuels conformément à la loi.

Le bilan et le compte de profits et pertes sont soumis à l'agrément de l'associé unique ou, suivant le cas, de l'assemblée générale des associés.

Tout associé, ainsi que son mandataire, peut prendre au siège social communication de l'inventaire et des comptes annuels, au cours d'une période de quinze jours précédant la date de l'assemblée générale.

**Art. 22. Répartition des bénéfices.** L'excédent favorable du compte de résultats, déduction faite des frais généraux, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de l'exercice.

Sur ce bénéfice net il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve légal; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve a atteint le dixième du capital social.

Le surplus recevra l'affectation que lui donnera l'associé unique ou, selon le cas, l'assemblée générale des associés.

**Art. 23. Dissolution, liquidation.** Lors de la dissolution de la Société, pour quelque cause et à quelque moment que ce soit, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés, selon le cas, par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 24. Disposition générale.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, l'associé unique ou les associés, selon le cas, se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

#### *Souscription*

A comparu Monsieur Georges Schmit, prénommé, qui déclare souscrire 2.000 (deux mille) parts sociales nouvellement créées et déclare libérer entièrement en espèces la totalité de ces parts sociales.

Preuve de cette libération en espèces a été rapportée au notaire soussigné, qui le constate expressément.

#### *Dispositions transitoires*

La première année sociale commencera à la date de constitution et finit le dernier jour de décembre 2002.

*Frais, Evaluation*

Le montant des frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué à EUR 1.000,- (mille euros).

*Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant, l'associé unique, agissant en lieu et place de l'assemblée générale des associés, a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre de gérants est fixé à un. Est nommé gérant de la Société pour une durée illimitée l'associé unique Monsieur Georges Schmit, prénommé. Il a les pouvoirs prévus à l'article 15 des statuts de la Société.
2. L'adresse du siège social est fixée à L-1258 Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Etude, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée en langue du pays au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: G. Schmit, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2002, vol. 12CS, fol. 47, case 5. – Reçu 500 euros.

*Le Receveur (signé): Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 27 mars 2002.

T. Metzler.

(24867/222/140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2002.

**BÜRO-MONTAGESERVICE, G.m.b.H., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz L-4133 Esch-sur-Alzette, 19, rue Saint Gilles.

H. R. Luxemburg B 68.631.

Im Jahre zweitausendzwei, den einundzwanzigsten März.

Vor dem unterzeichneten Léon Thomas genannt Tom Metzler, Notar im Amtssitz zu Luxemburg-Bonneweg.

Sind erschienen:

- 1) Herr Jürgen Erich Brandenburger, Techniker, wohnhaft in L-4133 Esch-sur-Alzette, 19, rue de St. Gilles.
- 2) Herr Joerg Meierkord, Techniker, wohnhaft in D-76726 Germersheim, Ludwig-Erhard Strasse, 2.

Welche Kompargenten ersuchten den amtierenden Notar, ihre Erklärungen folgendermassen zu beurkunden:

I.- Der Kompargent sub 1 ist der alleinige Gesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung BÜRO-MONTAGESERVICE, G.m.b.H., mit Sitz in L-4133 Esch-sur-Alzette, 19, rue de St. Gilles, gegründet zufolge Urkunde aufgenommen durch den unterzeichneten Notar, am 19. Februar 1999, veröffentlicht im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, Nummer 355 vom 19. Mai 1999.

Die Gesellschaft ist eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter Sektion B und Nummer 68.631.

II.- Das Gesellschaftskapital beträgt fünfhunderttausend Luxemburger Franken (LUF 500.000,-), eingeteilt in fünfhundert (500) Anteile von je eintausend Luxemburger Franken (LUF 1.000,-), voll eingezahlt.

Diese fünfhundert (500) Anteile gehören dem alleinigen Gesellschafter Herrn Jürgen Erich Brandenburger, vorbenannt.

III.- Herr Jürgen Erich Brandenburger, vorbenannt, erklärt seine gesamten fünfhundert (500) Anteile an der genannten Gesellschaft, rückwirkend ab dem 1. Januar 2002, unter den gesetzlichen Gewährleistungen an den dies annehmenden Herrn Joerg Meierkord, vorbenannt abzutreten. Diese Abtretung fand statt zum Gesamtpreis von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-), welchen Betrag Herr Jürgen Erich Brandenburger, vorbenannt, bekennt vor der Unterzeichnung gegenwärtiger Urkunde und ohne die Anwesenheit des unterzeichneten Notars, von Herrn Joerg Meierkord erhalten zu haben, worüber hiermit Quittung und Titel.

IV.- Herr Joerg Meierkord, vorbenannt, welcher erklärt die Statuten sowie die finanzielle Lage der Gesellschaft zu kennen, ist ab heutigem Tage, in alle, mit den zedierten Gesellschaftsanteilen verbundenen Rechten und Pflichten eingesetzt.

V.- Alsdann nimmt der alleinige Gesellschafter Herr Joerg Meierkord, welcher das gesamte Gesellschaftskapital vertritt, und welcher an Platz und Stelle der ausserordentlichen Generalversammlung handelt, rückwirkend ab dem 1. Januar 2002, folgende Beschlüsse:

*Erster Beschluss*

Im Rahmen des Gesetzes vom 10. Dezember 1998 beschliesst der alleinige Gesellschafter das Gesellschaftskapital von fünfhunderttausend Luxemburger Franken (LUF 500.000,-), in Euro umzuwandeln, zum festgesetzten Umwandlungswert von einem Euro (EUR 1,-) für vierzig Komma dreitausend dreihundertneunundneunzig Luxemburger Franken (LUF 40,3399), so dass das Gesellschaftskapital ab jetzt zwölftausenddreihundertvierundneunzig Komma sechstausendsiebenhundertzweiundsechzig Euro (EUR 12.394,6762) beträgt.

*Zweiter Beschluss*

Der alleinige Gesellschafter beschliesst das Gesellschaftskapital um einen Betrag von einhundertfünf Komma dreitausendzweihundertachtunddreissig Euro (EUR 105,3238) zu erhöhen, um es von seinem jetzigen Betrag von zwölftausenddreihundertvierundneunzig Komma sechstausendsiebenhundertzweiundsechzig Euro (EUR 12.394,6762) auf zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-) zu bringen, ohne Ausgabe von neuen Gesellschaftsanteilen, sondern durch Erhö-

hung des Nominalwertes der schon bestehenden Gesellschaftsanteilen, durch Umwandlung von Gewinnrücklagen, dessen Bestehen der alleinige Gesellschafter ausdrücklich bestätigt und anerkennt.

*Dritter Beschluss*

Um die Satzungen der Gesellschaft der erfolgten Abtretung von Gesellschaftsanteilen sowie den vorhergehenden Beschlüssen anzupassen, beschliesst der alleinige Gesellschafter den Artikel 6.- der Satzung der Gesellschaft abzuändern, um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

«Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-), eingeteilt in fünfhundert (500) Anteile von je fünfundzwanzig Euro (EUR 25,-), voll eingezahlt.

Sämtliche fünfhundert (500) Anteile gehören dem alleinigen Gesellschafter Herrn Joerg Meierkord, Techniker, wohnhaft in D-76726 Germersheim, Ludwig-Erhard Strasse, 2.»

*Vierter Beschluss*

Zum technischen Geschäftsführer der Gesellschaft wird auf unbestimmte Dauer Herr Jürgen Erich Brandenburger, vorbenannt, ernannt.

Zum kaufmännischen Geschäftsführer der Gesellschaft wird auf unbestimmte Dauer Herr Joerg Meierkord, vorbenannt, ernannt.

Die Gesellschaft wird rechtsgültig verpflichtet durch die gemeinsame Unterschrift der beiden Geschäftsführer.

VI.- Herr Jürgen Erich Brandenburger und Herr Joerg Meierkord, vorbenannt, handelnd in ihrer Eigenschaft als technischer und kaufmännischer Geschäftsführer, erklären die vorbezeichnete Abtretung von Gesellschaftsanteilen im Namen der Gesellschaft anzunehmen.

VII.- Die Kosten und Gebühren gegenwärtiger Urkunde, abgeschätzt auf den Betrag von eintausendeinhundert Euro (EUR 1.100,-), fallen der Gesellschaft zur Last, jedoch bleibt der Gesellschafter dem Notar gegenüber solidarisch gehalten.

VIII.- Die Komparenten erklären soweit als nötig dass die Gesellschaft keine Immobilien im Grossherzogtum Luxemburg besitzt.

IX.- Die Komparenten erwählen Domizil im Sitz der Gesellschaft.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen, am Datum wie eingangs erwähnt, zu Luxemburg-Bonneweg, in der Amtsstube.

Und nach Vorlesung und Erklärung in einer ihnen kundigen Sprache an die Komparenten, handelnd wie vorerwähnt, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vorname, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben diese Urkunde mit Uns Notar unterzeichnet.

Gezeichnet: J.E. Brandenburger, J. Meierkord, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2002, vol. 12CS, fol. 47, case 4. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Für gleichlautende Abschrift auf stempelfreies Papier, dem Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, zwecks Veröffentlichung erteilt.

Luxemburg-Bonneweg, den 27. März 2002.

T. Metzler.

(24868/222/80) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2002.

**BÜRO-MONTAGESERVICE, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4133 Esch-sur-Alzette, 19, rue Saint Gilles.

R. C. Luxembourg B 68.631.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg-Bonnevoie, le 27 mars 2002.

T. Metzler.

(24869/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2002.

**MONTA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 11.629.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2002, vol. 566, fol. 23, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2002.

**AFFECTATION DU RESULTAT**

- Report à nouveau ..... - 38.770,98 USD

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2002.

Signature.

(24876/802/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2002.

**SPORT CRAFT S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

—  
STATUTS

L'an deux mille deux, le vingt mars.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1) BENDY S.A., société de droit Seychelles, ayant son siège social à Suite 13, First Floor, Oliaji Trade Centre, Francis Rachel Street, Victoria, Mahé, République Seychelles, ici représentée par Monsieur Marc Robert, capitaine au long cours, demeurant au 42 Grand-rue, L-1660 Luxembourg en vertu d'une procuration sous seing privé ci-annexée,

2) ARMADA VENTURES CORPORATION, société de droit BVI, ayant son siège social à Road Town, Tortola, BVI, ici représentée par Monsieur Marc Robert, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé ci-annexée

**Chapitre I<sup>er</sup>: Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme, Dénomination.** Entre les parties ci-avant désignées et toutes celles qui deviendront dans le suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé par les présentes une société anonyme qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg («Luxembourg») et par les présents statuts.

La Société adopte la dénomination SPORT CRAFT S.A.

**Art. 2. Siège social.** Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg. Il peut être transféré dans tout autre endroit du Luxembourg par une décision du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration pourra en outre établir des succursales ou bureaux aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le Conseil d'Administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la Société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion journalière.

**Art. 3. Objet.** La Société a pour objet l'achat, la vente, l'affrètement, le frètement et la gestion de navires de mer, ainsi que les opérations financières et commerciales s'y rattachant directement ou indirectement.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

Elle peut être dissoute à tout moment par décision de l'Assemblée Générale statuant dans les formes prescrites pour les modifications des statuts.

**Chapitre II: Capital, actions**

**Art. 5. Capital social.** Le capital social est fixé à trente-cinq mille euros ( 35.000,-) représenté par trois cent cinquante (350) actions d'une valeur nominale de cent euros ( 100,-) chacune, toutes de même catégorie.

Le capital social peut être augmenté ou réduit en une ou plusieurs fois par décision de l'Assemblée Générale statuant dans les formes prescrites pour les modifications de statuts. L'exécution d'une telle augmentation de capital pourra être confiée par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration.

**Art. 6. Forme des actions.** Les actions sont nominatives ou au porteur au gré de l'actionnaire.

Les titres d'actions au porteur sont extraits d'un registre à souches et numérotés.

La Société maintiendra un registre des actions nominatives qui contiendra la désignation précise de chaque actionnaire, l'indication du nombre de ses actions et, le cas échéant, leur transfert avec la date y afférente.

Le Conseil d'Administration peut créer des certificats d'actions multiples.

**Art. 7. Droits attachés à chaque action.** Outre le droit de vote qui lui est attribué par la loi, chaque action donne droit à une quotité, proportionnelle au nombre des actions existantes, de l'actif social, des bénéfices ou du boni de liquidation.

Les droits et obligations attachés à l'action suivent le titre dans quelque main qu'il passe.

La possession d'une action emporte de plein droit adhésion aux statuts de la Société et aux décisions de l'Assemblée Générale.

Les actions sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque titre.

Les héritiers, ayants-droit et créanciers d'un actionnaire ne peuvent, pour quelque motif que ce soit, provoquer l'aposition de scellés sur les biens et valeurs de la société, en demander le partage ou la licitation, prendre des mesures conservatoires, provoquer des inventaires, ni s'immiscer d'aucune manière dans son administration. Ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires et bilans sociaux et aux décisions du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale.

**Chapitre III: Conseil d'Administration**

**Art. 8. Conseil d'Administration.** La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires. Les administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale des Actionnaires qui détermine leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment par l'Assemblée Générale, avec ou sans motif.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'Assemblée Générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'Assemblée Générale des Actionnaires, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 9. Réunions du Conseil d'Administration.** Le Conseil d'Administration peut choisir parmi ses membres un Président et un ou plusieurs Administrateur-délégué(s) et fixe leurs pouvoirs. L'Assemblée Générale Ordinaire fixe, le cas échéant, leurs honoraires et émoluments.

Les administrateurs sont convoqués aux séances du Conseil d'Administration par tous moyens, même verbalement.

Tout administrateur peut se faire représenter aux réunions du Conseil d'Administration en désignant par écrit, par télécopieur, par câble, par télégramme ou par télex un autre administrateur pour le représenter aux réunions du Conseil et y voter en ses lieux et place.

Le Conseil d'Administration délibère valablement si la majorité de ses membres sont présents ou représentés.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés.

En cas d'urgence le Conseil d'Administration peut approuver des résolutions par vote circulaire exprimé par écrit, par télécopieur, par câble, par télégramme ou par télex pourvu que les résolutions soient approuvées par tous les administrateurs. Une telle décision est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil d'Administration, dûment convoquée et tenue. Elle pourra être documentée par un ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu, signés chacun par un ou plusieurs administrateurs.

**Art. 10. Procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration.** Les procès-verbaux sont dressés et les copies ou extraits des délibérations sont délivrés et certifiés par le Président ou par l'Administrateur-délégué ou par deux administrateurs. Les procurations resteront annexées aux procès-verbaux.

**Art. 11. Pouvoirs du Conseil d'Administration.** Le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément à l'Assemblée Générale par la loi ou les présents statuts sont de la compétence du Conseil d'Administration.

Il peut notamment et sans que la liste suivante soit limitative ou exhaustive, faire et conclure tous contrats et actes nécessaires à l'exécution de toutes entreprises ou opérations qui intéressent la société, décider de toutes interventions financières, relatives auxdites opérations, encaisser toutes sommes dues appartenant à la société, en donner quittance, faire et autoriser tous retraits, transferts et aliénation de fonds, de rentes, de créances ou de valeurs appartenant à la société, ouvrir tout compte, escompter ou émettre tout chèque ou billet à ordre, emprunter ou prêter à court ou à long terme.

**Art. 12. Délégation de pouvoirs.** Le Conseil d'Administration peut déléguer toute ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion journalière à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, fondés de pouvoirs, employés ou autres agents qui n'auront pas besoin d'être actionnaires de la Société, ou conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou agents de son choix.

La délégation de la gestion journalière à un membre du Conseil d'Administration est soumise à l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale des Actionnaires.

**Art. 13. Conflits d'intérêts.** Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs administrateurs de la Société y auront un intérêt personnel, ou en seront administrateur, associé, fondé de pouvoir ou employé. Un administrateur de la Société qui remplira en même temps des fonctions d'administrateur, associé, fondé de pouvoirs ou employé d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne sera pas pour le motif de cette appartenance à cette société ou firme, empêché de donner son avis et de voter ou d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou opération.

La Société indemnisera tout administrateur et leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tout frais raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes d'administrateur de la Société ou à la demande de la Société ou de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et que de ce fait ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite pour les cas où ils avaient été déclarés coupables pour négligence grave ou pour avoir manqué à leurs devoirs envers la Société; en cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les matières couvertes par l'arrangement transactionnel et dans ce cas seulement si la Société est informée par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'aura pas manqué à ses devoirs envers la Société. Le droit à indemnisation qui précède n'exclut pas pour les personnes susnommées d'autres droits auxquels elles pourraient prétendre.

**Art. 14. Représentation de la Société.** Vis-à-vis des tiers, la Société est engagée par les signatures conjointes de deux administrateurs dont nécessairement celle de l'Administrateur-délégué, ou par la signature individuelle d'un administrateur ou d'un mandataire de la Société dûment autorisé à cette fin, ou par la signature individuelle d'une personne à qui un pouvoir spécial a été conféré par le Conseil d'Administration ou son représentant, mais seulement dans les limites de ces pouvoirs.

**Art. 15. Rémunération des administrateurs.** L'Assemblée Générale peut allouer aux administrateurs une rémunération fixe ou des jetons de présence ou leur accorder le remboursement forfaitaire de leurs frais de voyage ou autres charges des frais généraux.

**Art. 16. Commissaires aux comptes.** Les opérations de la Société sont surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires.

Le ou les commissaires aux comptes seront nommés par l'Assemblée Générale des Actionnaires, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués par l'Assemblée Générale, avec ou sans motif.

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe, le cas échéant, leurs émoluments.

#### Chapitre IV: Assemblée générale des actionnaires

**Art. 17. Pouvoirs de l'Assemblée Générale.** Toute Assemblée Générale des Actionnaires régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires.

Elle a tous les pouvoirs qui lui sont réservés par la loi.

**Art. 18. Assemblée Générale Annuelle.** L'Assemblée Générale Annuelle se réunit dans la Ville de Luxembourg, au siège social de la Société ou à tel endroit indiqué dans les avis de convocation, le dernier mardi du mois de juin à 10.00 heures et pour la première fois en 2003. Si ce jour est un jour férié légal, la réunion a lieu le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 19. Autres Assemblées Générales.** Le Conseil d'Administration peut convoquer d'autres Assemblées Générales.

Les Assemblées Générales des Actionnaires, y compris l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire, peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront appréciées souverainement par le Conseil d'Administration.

**Art. 20. Procédure, vote.** Les Assemblées Générales des Actionnaires seront convoquées par le Conseil d'Administration ou le ou les commissaires aux comptes dans les formes prévues par la loi. La convocation contiendra l'ordre du jour de l'Assemblée Générale des Actionnaires.

Au cas où tous les actionnaires sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Tout actionnaire peut prendre part aux Assemblées des Actionnaires en désignant par écrit, par câble, par télégramme, par télex ou par télécopieur un mandataire, lequel peut ne pas être actionnaire. Le Conseil d'Administration peut arrêter toutes autres conditions à remplir pour prendre part aux Assemblées Générales.

Chaque action donne droit à une voix. Sauf dispositions contraires de la loi, les décisions sont prises à la majorité simple des voix présentes ou représentées.

Les copies ou extraits des procès-verbaux de l'assemblée à produire en justice ou ailleurs sont signés par le Président du Conseil d'Administration ou par l'Administrateur-délégué ou par deux administrateurs.

#### Chapitre V: Année sociale, Répartition des bénéfices

**Art. 21. Année sociale.** L'année sociale de la Société commence le premier jour de janvier et finit le dernier jour de décembre de chaque année, à l'exception du premier exercice qui commence le jour de la constitution de la société et finit le dernier jour du mois de décembre 2002.

Le Conseil d'Administration prépare les comptes annuels suivant les dispositions de la loi luxembourgeoise et les pratiques comptables.

**Art. 22. Affectation des bénéfices.** Sur les bénéfices nets de la Société, il sera prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra le dixième du capital social.

Sur recommandation du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale des Actionnaires décide de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un compte de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau ou de le distribuer aux actionnaires comme dividendes.

Le Conseil d'Administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par la loi. Il déterminera le montant ainsi que la date de paiements de ces acomptes.

La Société peut racheter ses propres actions en conformité avec les dispositions de la loi.

#### Chapitre VI: Dissolution, Liquidation

**Art. 23. Dissolution, liquidation.** La Société peut être dissoute à tout moment par décision de l'Assemblée Générale délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour la modification des statuts, sauf dispositions contraires de la loi.

Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'Assemblée Générale des Actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

#### Chapitre VII: Lois applicables

**Art. 24. Lois applicables.** Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts seront réglés conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

##### *Souscription et paiement*

Les actions indiquées à l'article cinq ont été souscrites comme suit:

1) BENDY S.A., précitée, trois cent quarante-neuf actions . . . . .	349
2) ARMADA VENTURES CORPORATION, précitée, une action. . . . .	1
Total: trois cent cinquante actions . . . . .	350

Toutes les actions ont été libérées à concurrence de 100% par des versements en espèces de sorte que la somme EUR 35.000,- se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

*Assemblée générale extraordinaire*

Ensuite, les comparants représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après délibération, ils ont pris chaque fois à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Le nombre des administrateurs est fixé à trois.

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

- Monsieur Marc Robert, capitaine au long cours, demeurant à L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue;
- Monsieur Mamadou Dione, comptable, demeurant à L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue;
- Monsieur Pascal Wiscour-Conte, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

Le mandat des administrateurs ainsi nommés prendra fin avec l'assemblée générale annuelle statutaire de 2003.

*Deuxième résolution*

Le nombre des commissaires aux comptes est fixé à un.

Est nommée commissaire aux comptes:

VAN GEET, DERICK & CO, réviseurs d'entreprises, S.à r.l, 11B, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Le mandat du commissaire aux comptes prendra fin avec l'assemblée générale annuelle statutaire de 2003.

*Troisième résolution*

Conformément aux dispositions des présents statuts et de la loi, l'assemblée générale autorise le conseil d'administration à déléguer en totalité la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion individuellement à un ou plusieurs membres du conseil d'administration.

*Quatrième résolution*

Le siège social est fixé au 42 Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

*Réunion du Conseil d'Administration*

Et aussitôt les administrateurs prédésignés, Monsieur Mamadou Dione et Monsieur Marc Robert, ici présents, et Monsieur Pascal Wiscour-Conte, ici représenté par Monsieur Mamadou Dione, prénommé, en vertu d'une procuration annexée, se sont réunis en Conseil et, à l'unanimité, ont pris la décision suivante:

En vertu de l'autorisation qui leur a été conférée par l'assemblée générale extraordinaire de ce jour, Monsieur Pascal Wiscour-Conte préqualifié, est nommé «administrateur-délégué»; le Conseil d'Administration lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager la société individuellement sous sa seule signature pour toute ouverture de compte bancaire et généralement toute opération bancaire ne dépassant pas EUR 15.000,- (ou la contre-valeur en devise) et sous réserve de la limitation suivante: toute opération bancaire dépassant EUR 15.000,- ainsi que tous les actes relevant de l'achat, la vente et l'hypothèque de navire ainsi que toute prise de crédit devront requérir la signature de deux administrateurs dont celle de l'administrateur-délégué.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous Notaire le présent acte.

Signé: M. Robert, M. Dione, F. Kessler.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2002, vol. 876, fol. 47, case 5. – Reçu 350 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 28 mars 2002.

F. Kessler.

(24872/219/230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2002.

**EURO PROPERTY FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme,  
(anc. EURO PROPERTY FINANCE S.A.).**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 52.875.

L'an deux mille deux, le vingt-huit février.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société de participations financières EURO PROPERTY FINANCE S.A., avec siège à Luxembourg, (RC N° B 52.875), constituée suivant acte notarié du 17 janvier 1996.

Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié du 16 mai 2000, publié au Mémorial C N° 560 du 31 octobre 1996.

La séance est ouverte sous la présidence de: Monsieur Sacha Arosio, employé privé, demeurant à Schuttrange.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire: Madame Josée Quintus-Claude; employée privée, demeurant à Pétange.

L'assemblée élit comme scrutateur: Monsieur Romain Zimmer, expert-comptable, demeurant à Luxembourg. Monsieur le Président expose ensuite:

Qu'il résulte d'une liste expose présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social de la société de trente-huit mille trois cent quarante-six virgule quatre-vingt-

neuf euro (EUR 38.346,89) sont dûment représentées à la présente assemblée oui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour conçu comme ci-dessous.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires ou de leurs mandataires, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement

Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Changement de l'objet social par abandon du statut de société de participation financière, pour transformer la société en société anonyme holding avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2002.

2. Changement de la raison sociale en EURO PROPERTY FINANCE HOLDING S.A.

3. Modifications afférentes des articles 1<sup>er</sup> alinéa 1<sup>er</sup> et 2 des statuts.

3. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et après en avoir délibéré, a pris la résolution suivante à l'unanimité des voix:

*Résolution*

L'assemblée générale décide de transformer le statut de la société de participation financière en société anonyme holding.

Elle décide également de changer la raison sociale en EURO PROPERTY FINANCE HOLDING S.A.

Suite à ces changements les articles 1<sup>er</sup> alinéa 1<sup>er</sup> et 2 des statuts auront désormais la teneur suivante:

«**Art. 1. Erster Satz.** Unter der Bezeichnung EURO PROPERTY FINANCE HOLDING S.A., besteht eine Gesellschaft in der Form einer Aktiengesellschaft.

**Art. 2.** Zweck der Gesellschaft ist Erwerb von Beteiligungen unter irgendwelcher Form an anderen in- und ausländischen Gesellschaften sowie die Verwaltung, Kontrolle und Verwertung dieser Beteiligungen.

Die Gesellschaft kann namentlich alle Arten von Wertpapieren erwerben, sei es durch Einlage, Zeichnung, Kaufoption, Kauf oder sonstwie, und dieselben durch Verkauf, Abtretung, Tausch oder sonstwie veräußern.

Darüber hinaus kann die Gesellschaft Patente und andere davon abgeleitete oder dieselben ergänzende Rechte erwerben und verwerten.

Die Gesellschaft kann Anleihen aufnehmen sowie den Gesellschaften, an denen sie direkt massgeblich beteiligt ist, jede Art von Unterstützung, Darlehn, Vorschuss oder Sicherheit gewähren.

Die Gesellschaft wird nicht unmittelbar aktiv erwerbstätig sein und kein dem Publikum zugängliches Handelsgeschäft betreiben.

Die Gesellschaft wird alle zur Wahrung ihrer Rechte gebotenen Massnahmen treffen und alle Handlungen vornehmen, welche ihrem Zweck entsprechen oder diesen fördern; sie wird ihre Geschäfte im Rahmen des Gesetzes vom 31. Juli 1929 über die Holdinggesellschaften abwickeln.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

*Frais*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société pour le présent acte sont estimés à quatre cent quatre-vingt-quinze euro.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus de Nous, Notaire, par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec le notaire la présente minute.

Signé: R. Zimmer, S. Arosio, J. Quintus-Claude, G. d'Huart.

Pétange, le 18 mars 2002.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. d'Huart

*Notaire*

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2002, vol. 876, fol. 25, case 6. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): M. Ries.*

(24866/207/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2002.